



# Veille Economique

***Une veille informationnelle au service  
de l'intelligence territoriale***

**3<sup>ème</sup> ÉDITION  
NOVEMBRE 2025**



**Hay Al Qods B.P 413**



**+212 536500697**



**[www.ccis-oriental.ma](http://www.ccis-oriental.ma)**



**NadorQuartier administrative  
Rue Caid AhmedArrifi B.P 37**



**+212 536603549**



**[info@cciso.ma](mailto:info@cciso.ma)**



**<https://www.facebook.com/ccisdeloriental>**



# Veille Economique

## Une veille au service du développement territorial durable

Cette troisième édition de la Veille Économique s'inscrit dans la continuité de la mission de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de l'Oriental : observer, analyser et valoriser les dynamiques économiques de notre territoire.

Dans un environnement en constante évolution, la veille économique constitue un levier stratégique pour anticiper les mutations sectorielles, identifier les opportunités d'investissement et soutenir les acteurs économiques régionaux dans leurs prises de décision.

Les articles rassemblés dans cette édition mettent en lumière des initiatives publiques et privées porteuses de croissance : investissements productifs, programmes d'appui à l'entrepreneuriat, chantiers d'infrastructure, innovations industrielles et actions institutionnelles au service des entreprises.

À travers cette démarche, la CCISO réaffirme son engagement à accompagner les transitions économiques, industrielles et sociales que connaît la région.

En diffusant une veille stratégique, objective et territorialisée, elle contribue à renforcer la visibilité économique de l'Oriental, à soutenir la prise de décision des acteurs locaux et à promouvoir un développement équilibré, inclusif et durable au service de tous.



Abdelhafid AL JARROUDI  
Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie  
et de Services de l'Oriental

# Sommaire :

Vers une nouvelle génération de programmes de développement territorial	4
La Répartition Régionale de l'Investissement 2026 positionne la région de l'Oriental parmi les zones prioritaires du Royaume	5
L'Oriental confirme la montée en puissance de sa dynamique industrielle	6
L'incubateur des start-ups de la CCISO : un nouveau levier pour l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'Oriental	7
Investissements ferroviaires : un double chantier pour la compétitivité régionale	8
Nador West Med : le port entre dans sa phase d'accélération vers l'opérationnalisation	9
Hirschmann Automotive étend sa présence industrielle à Oujda	10
Boway Alloy investit 150 M\$ à Nador pour une usine de matériaux électroniques avancés	11
Le Système d'Information Territorial : un levier de gouvernance et d'attractivité pour l'Oriental	12
Un dispositif national pour dynamiser les TPME et renforcer la compétitivité économique	13
Programme ForSa : un dispositif renforcé pour accompagner les jeunes entrepreneurs	14
Programme Tadarroj : Lancement du programme national pour la formation professionnelle	15
Tahfiz Niswa : promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans l'économie sociale et solidaire	16
Programme Power Export : un nouveau levier pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises marocaines	17
Programme Caravane Orange Corners : lancement de l'accélérateur national pour les startups de l'eau et de l'assainissement	18
Dispositifs d'aide et de financement pour l'acquisition de machines industrielles	19
Commerce intérieur marocain : cap sur la modernisation et le numérique à l'horizon 2030	20
Commerce extérieur : une alliance stratégique entre l'Office des changes, la CNSS et le secrétariat d'Etat	21
La Bourse de Casablanca lance un programme inédit pour accompagner les champions de l'industrie marocaine	22

<b>Baromètre de l'Industrie 2025 : une dynamique industrielle en pleine consolidation</b>	23
<b>Made in Morocco : au cœur de la 3<sup>e</sup> Journée nationale de l'Industrie et de la souveraineté productive</b>	24
<b>L'économie bleue : un levier de valorisation durable du littoral marocain</b>	25
<b>Projet de Loi de Finance 2026 : une feuille de route ambitieuse pour croissance, cohésion et modernisation</b>	26
<b>Réforme du Code du Commerce : restaurer la confiance dans le chèque et dynamiser les échanges</b>	27
<b>Conseil de Bank Al-Maghrib : la stabilité monétaire au service de la croissance</b>	28
<b>Lancement officiel de la 5G au Maroc : un levier stratégique pour la compétitivité économique nationale</b>	29
<b>Maroc – Renault Group : renforcement du partenariat industriel stratégique</b>	30
<b>CGEM-Mexique : vers des investissements croisés et des synergies sectorielles</b>	31
<b>Maroc-Turquie : une coopération tournée vers la diversification des échanges</b>	32
<b>Maroc-Chine : un dialogue stratégique pour un partenariat économique d'envergure</b>	33
<b>Maroc-Inde : vers un renforcement des échanges commerciaux et des partenariats stratégiques</b>	34
<b>Maroc-Suisse : une nouvelle dynamique pour une croissance inclusive et durable</b>	35
<b>Maroc-Andalousie : consolidation du partenariat dans le secteur aérospatial</b>	36

# *Vers une nouvelle génération de programmes de développement territorial*

## **Le Souverain appelle à une gouvernance intégrée et à une meilleure performance institutionnelle pour un Maroc équilibré et équitable**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a présidé, vendredi 10 Octobre 2025, la séance d'ouverture de la première session de la cinquième année législative de la onzième Législature. À cette occasion, le Souverain a adressé un discours devant les membres des deux Chambres du Parlement, plaçant au centre de son message la nécessité d'un développement territorial équilibré, d'une gouvernance plus efficace et d'une meilleure synergie entre les grands projets nationaux et les programmes sociaux.

### **Un appel à la responsabilité collective et à la performance institutionnelle**

En cette dernière année du mandat parlementaire, le Roi a salué les efforts législatifs et diplomatiques déployés par les élus, tout en les invitant à redoubler d'engagement et de sérieux dans l'accomplissement de leurs missions.

Le Souverain a insisté sur l'importance de mener à terme les réformes en cours, d'évaluer les politiques publiques et de renforcer la diplomatie parlementaire dans une logique de

coopération avec la diplomatie officielle, au service des causes nationales.

Le discours royal a également mis en avant la responsabilité partagée dans l'encadrement des citoyens et la communication autour des politiques publiques. Le Roi a rappelé que cette mission ne relève pas uniquement du gouvernement, mais engage aussi le Parlement, les partis politiques, les collectivités territoriales, les médias et la société civile, en tant que forces vives de la Nation.



### **Une nouvelle génération de programmes pour un développement territorial inclusif et durable**

#### **Un appel à la responsabilité collective et à la performance institutionnelle**

Au cœur du discours royal figure la volonté d'accélérer la mise en œuvre d'une nouvelle génération de programmes de développement territorial, conformément aux orientations fixées dans le dernier Discours du Trône.

Ces programmes visent à instaurer un modèle de développement équilibré, capable d'allier croissance économique, équité sociale et cohésion spatiale.

Le Roi a rappelé que les grands projets structurants et les programmes sociaux ne doivent pas être perçus comme concurrents, mais comme complémentaires dans la construction d'un Maroc émergent et solidaire. Cette vision repose sur une approche intégrée qui valorise les ressources locales, favorise l'investissement productif et veille à une meilleure répartition des fruits de la croissance.

#### **Une transformation profonde du développement territorial**

Sa Majesté a souligné que la réussite de cette transformation passe par un changement des mentalités et des méthodes de travail, fondé sur la culture du résultat, la collecte de données fiables et l'utilisation accrue des outils numériques pour un pilotage efficace des politiques publiques.

La nouvelle génération de programmes territoriaux devra se distinguer par sa rapidité d'exécution, son impact mesurable et son équilibre entre zones urbaines et rurales.

Parmi les axes prioritaires cités figurent :

l'encouragement de l'initiative locale et des activités économiques génératrices d'emplois, notamment pour les jeunes ;

la promotion de l'éducation et de la santé en tant que piliers du progrès social ;

la mise à niveau territoriale pour réduire les disparités régionales et renforcer la solidarité entre les territoires.

Le Roi a par ailleurs exhorté les responsables à lutter contre toute forme de lenteur administrative, de gaspillage ou d'inefficacité dans la gestion des investissements publics.

#### **Des priorités territoriales ciblées et durables**

Le discours royal a précisé plusieurs chantiers prioritaires pour la mise en œuvre de ce nouveau référentiel territorial :

Le développement des zones montagneuses et des oasis, qui couvrent une large part du territoire national, doit faire l'objet d'une politique publique intégrée, tenant compte de leurs spécificités et de leurs potentiels économiques.

La valorisation durable du littoral national, à travers l'application rigoureuse de la loi et du Plan national du littoral, afin d'assurer un équilibre entre développement économique, préservation environnementale et valorisation des ressources maritimes.

L'extension du Programme national des centres ruraux émergents, outil clé pour maîtriser l'urbanisation, offrir des services de proximité et stimuler la dynamique socio-économique dans le monde rural.

Ces orientations traduisent la vision royale d'un développement durable, inclusif et solidaire, où chaque territoire contribue à la croissance nationale selon ses atouts et ses besoins.

#### **Mobilisation générale pour les priorités nationales**

En conclusion, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé le gouvernement et le Parlement, majorité et opposition confondues, à faire preuve de mobilisation, d'intégrité et de dévouement, dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Le Souverain a réaffirmé que la justice sociale et territoriale constitue un choix stratégique irréversible et une condition essentielle pour la réussite du projet national de développement.

À travers ce discours, le Roi trace une feuille de route claire : celle d'un Maroc émergent, équilibré et équitable, où chaque région et chaque citoyen participent pleinement au progrès collectif.



# La Répartition Régionale de l'Investissement 2026 positionne la région de l'Oriental parmi les zones prioritaires du Royaume

## Un effort d'investissement soutenu pour accélérer la transformation de la région de l'Oriental

La Région de l'Oriental figure parmi les territoires bénéficiant d'un important effort d'investissement public au titre de la Loi de Finances 2026. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des politiques nationales visant à réduire les disparités territoriales et à renforcer la dynamique économique des régions frontalières.

### Indicateurs économiques et sociaux

S'étendant sur 88 681 km<sup>2</sup>, soit 12,5 % du territoire national, la région compte 2,29 millions d'habitants en 2024. Elle contribue à hauteur de 5,1 % au PIB national et affiche un PIB par habitant de 25 650 DH, inférieur à la moyenne nationale (34 346 DH).

L'économie régionale reste dominée par le secteur tertiaire (60,3 %), suivi du secteur secondaire (24,9 %) et du secteur primaire (14,8 %).

Le taux d'activité s'établit à 40,4 %, tandis que le taux de chômage atteint 21,1 %, soulignant la nécessité de renforcer la création d'emplois durables.

### Des projets structurants pour transformer le territoire

L'année 2024 a vu l'achèvement de plusieurs chantiers majeurs, parmi lesquels :

La construction de 18 établissements scolaires (165,5 MDH) contribuant à l'amélioration de la couverture éducative ;

Le lancement des études et opérations d'expropriation pour la liaison ferroviaire du port Nador West Med (733 MDH), projet stratégique pour la connectivité logistique de la région ;

La mise en service de l'Institut spécialisé en hôtellerie et tourisme d'Oujda (39,2 MDH) d'une capacité de 685 places, renforçant la formation dans les métiers du tourisme ;

La construction de trois hôpitaux de proximité à Figuig, Talsint et Ahfir (325 MDH) pour améliorer l'accès aux soins dans les zones enclavées ;

Et la réalisation d'infrastructures de pêche artisanale à Ifri Ifounassen et Oujda (76 MDH), favorisant la valorisation des produits halieutiques.



## Des projets d'envergure pour faire de l'Oriental un pôle économique euro-méditerranéen

### Grands projets en cours et nouveaux investissements 2026-2028

L'Oriental bénéficie également d'un portefeuille d'investissements stratégiques en cours de réalisation :

Autoroute Guercif-Nador (7,8 MMDH) et liaison ferroviaire vers Nador West Med (3,1 MMDH) ;

Barrage Targa Oumadi (1,47 MMDH) et surélévation du barrage Mohamed V (1,26 MMDH) pour la sécurité hydrique ;

Reconstruction du Centre Hospitalier Régional d'Oujda (913 MDH) et du CHP de Nador (561 MDH) ;

École Supérieure d'Éducation et de Formation d'Oujda (151 MDH) et École Supérieure de Technologie de Nador (110 MDH) ;

Projets culturels et religieux à Jerada pour renforcer l'animation socioculturelle régionale.

### Mobilisation des établissements publics et acteurs économiques

Les Établissements et Entreprises Publics (EEP) participent activement à la transformation régionale :

ITHMAR Al Mawarid : développement du pôle touristique de Saïdia (3,2 MMDH, 2 893 emplois directs) ;

ONEE : projets de dessalement et d'alimentation en eau potable (3,2 MMDH) pour sécuriser la ressource hydrique ;

ONHYM : exploitation de la découverte gazière de Tendrara (188 MDH) ;

AI Omrane : réalisation du complexe sportif de Nador et du projet urbain Hamria à Guercif (742 MDH) ;

SRM Oriental : programmes de réutilisation des eaux usées et protection de la lagune de Marchica (465 MDH).

### Une dynamique d'intégration territoriale et de durabilité

Les investissements programmés traduisent une volonté claire de faire de l'Oriental un pôle d'intégration économique euro-méditerranéen, fondé sur :

La logistique et les infrastructures de transport comme moteurs de compétitivité ;

La gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le stress hydrique ;

Le renforcement du capital humain par l'éducation, la santé et la formation ;

Et la promotion d'un modèle de développement inclusif et résilient, axé sur la durabilité et l'innovation territoriale.

# L'Oriental confirme la montée en puissance de sa dynamique industrielle

## Une contribution croissante à la performance industrielle nationale

Les résultats de l'Enquête industrielle 2025, publiée par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, confirment la montée en puissance de la région de l'Oriental dans le paysage industriel marocain.

En 2024, la région a réalisé un chiffre d'affaires industriel de 13,1 milliards de dirhams, enregistrant une progression de +3,2 % par rapport à 2023. Cette évolution traduit la stabilité du tissu productif régional et la résilience des entreprises locales, dans un contexte national marqué par une intensification des investissements industriels.

### Un tissu industriel en consolidation

Bien que sa part dans le chiffre d'affaires industriel national reste modeste (environ 1,5 %), la région affiche une tendance haussière constante. Les entreprises industrielles locales consolident progressivement leurs activités, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, des matériaux de construction et de la métallurgie, qui constituent les piliers du tissu productif oriental. Cette dynamique est soutenue par la montée en puissance de nouveaux pôles industriels, en particulier autour de Nador West Med et des zones industrielles émergentes de Berkane et Oujda, qui favorisent l'implantation d'investisseurs et la diversification des filières.



### Statistiques Économiques de l'oriental en 2024

## Des investissements soutenus et un potentiel technologique à valoriser

### Une hausse marquée des investissements industriels

L'année 2024 a été marquée par un niveau d'investissement industriel record dans la région, atteignant 1,16 milliard de dirhams, selon le Baromètre de l'Industrie 2025. Ce volume place l'Oriental parmi les régions les plus dynamiques du Royaume en matière d'investissement productif.

Le taux d'investissement, rapporté à la valeur ajoutée, s'élève à 31,4 %, un indicateur supérieur à la moyenne nationale (37,4 %). Cette performance témoigne de la volonté d'expansion des entreprises locales et de la confiance renouvelée des investisseurs dans le potentiel de la région.

### Une création de valeur en progression

La valeur ajoutée industrielle de la région de l'Oriental s'est établie à 3,7 milliards de dirhams en 2024, en hausse de +8,6 %. Cette évolution reflète une amélioration de la productivité et une meilleure intégration technologique des unités industrielles.

Le développement des écosystèmes industriels et la proximité des grands corridors logistiques nationaux — notamment Tanger Med et Nador West Med — renforcent la position stratégique de l'Oriental dans la dynamique industrielle marocaine.

### Des perspectives favorables à moyen terme

Avec la consolidation des infrastructures (zones industrielles, plateformes logistiques, réseau ferroviaire en extension) et le soutien aux PME industrielles locales, la région de l'Oriental est appelée à jouer un rôle croissant dans la stratégie nationale d'industrialisation souveraine et durable.

Les efforts conjoints des acteurs publics et privés augmentent d'une émergence industrielle progressive, axée sur l'innovation, la durabilité et l'emploi qualifié.

# *L'incubateur des start-ups de la CCISO : un nouveau levier pour l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'Oriental*

## **La CCIS-Oriental dote Oujda d'un incubateur de dernière génération au service des start-ups**

Les travaux de construction de l'incubateur des start-ups de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de l'Oriental (CCISO) arrivent à leur phase finale. Ce projet structurant s'apprête à ouvrir ses portes dans les prochains mois, marquant une étape décisive dans la politique régionale de soutien à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à l'emploi.

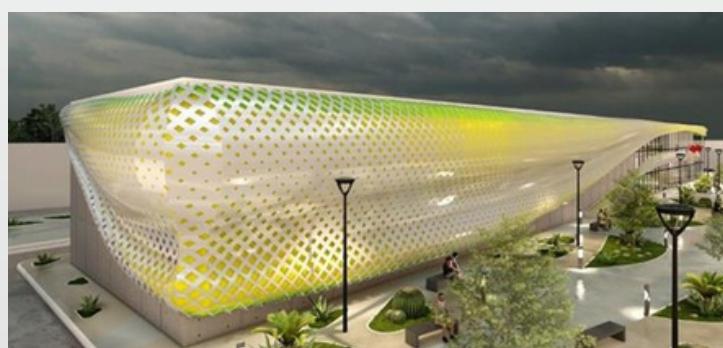
Conçu comme un espace d'accompagnement et de développement économique, cet incubateur illustre la volonté de la CCISO de créer un environnement propice à l'émergence d'entreprises compétitives et durables, en parfaite adéquation avec les orientations du Nouveau Modèle de Développement du Royaume.

### **Une localisation stratégique au cœur d'Oujda**

Situé au cœur de la ville d'Oujda, à proximité de la zone industrielle Al Boustane, le site bénéficie d'un emplacement

stratégique, à moins de dix minutes de l'autoroute reliant Oujda à Casablanca et en bordure de la route nationale n°6.

Ce positionnement géographique optimal confère au projet une visibilité économique majeure et garantit une accessibilité facilitée pour l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels de la région.



## **La CCIS-Oriental impulse une nouvelle dynamique entrepreneuriale dans l'Oriental**

### **Objectifs et missions du projet**

Le projet de l'incubateur vise avant tout à mettre à disposition des bureaux prêts à l'emploi à coût réduit pour les start-ups et projets émergents, tout en offrant des services de formation et d'accompagnement adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs.

Il prévoit également l'aménagement de salles modernes de formation et de conférences, destinées aux cadres, dirigeants et formateurs, ainsi que la création d'un espace d'accueil complet intégrant Internet, services administratifs, domiciliation et secrétariat.

Par ailleurs, le projet ambitionne de faciliter l'accès aux services et aux bases de données économiques, juridiques et fiscales de la CCISO, tout en encourageant la créativité et l'échange à travers un espace de travail collaboratif.

Il vise aussi à renforcer les synergies entre start-ups, partenaires économiques et institutions, et à promouvoir les produits et innovations locales grâce à une salle d'exposition permanente dédiée.

### **Publics cibles du projet**

Le projet de l'incubateur s'adresse à un large éventail d'acteurs économiques et institutionnels de la région. Il bénéficiera en premier lieu aux start-ups innovantes à fort potentiel, ainsi qu'aux

petites entreprises en phase de croissance ou de transformation souhaitant renforcer leurs capacités et leur compétitivité.

Il est également destiné aux entreprises confrontées à une surcharge d'activité et nécessitant un appui logistique temporaire, ainsi qu'aux sociétés étrangères désireuses d'établir une base régionale dans l'Oriental. De même, les entreprises en relocalisation temporaire pour cause de travaux ou de transition pourront tirer profit des infrastructures offertes par la CCISO.

Par ailleurs, l'incubateur est ouvert à un ensemble d'utilisateurs institutionnels et professionnels, notamment les organismes publics, les associations professionnelles, les entreprises privées locales et régionales, ainsi que les centres et organismes de formation. Les membres et partenaires de la CCISO pourront également y trouver un espace de collaboration et de synergie au service du développement économique régional.

### **Un impact économique et social durable**

La mise en service prochaine de cet incubateur contribuera à stimuler la dynamique entrepreneuriale dans la région, renforcer la compétitivité et l'innovation au sein du tissu économique local, et favoriser la création d'emplois directs et indirects.

Elle permettra également de soutenir la croissance et la pérennisation des jeunes entreprises, tout en consolidant le rôle de la CCISO en tant qu'acteur central du développement économique régional.



# Investissements ferroviaires : un double chantier pour la compétitivité régionale

## Électrification de la ligne Fès-Oujda : un projet structurant pour la mobilité durable

L'électrification de la ligne ferroviaire Fès-Oujda devrait être opérationnelle d'ici mi-2026, selon M. Abdessamad Kayouh, ministre du Transport et de la Logistique. Les études techniques du tronçon Fès-Taza arrivent à leur terme, tandis que le raccordement de la ligne au réseau national d'électricité, pour un investissement global de 1,5 milliard de dirhams, est actuellement en cours.

### Une modernisation inscrite dans la stratégie nationale du rail

Ce projet, conduit par l'Office national des chemins de fer (ONCF), s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation de l'axe Rabat-Oujda, qui comprend également le dédoublement de la voie Fès-Taza et le renouvellement du matériel roulant.

### Un impact attendu sur la connectivité et la dynamique régionale

L'objectif de cette initiative est de réduire les temps de parcours, d'améliorer la fiabilité du service ferroviaire et de remédier à la vétusté du réseau existant, afin de renforcer la compétitivité du transport ferroviaire et de soutenir la transition vers une mobilité durable à l'échelle nationale.

Ce chantier contribuera également à améliorer la qualité des liaisons entre le Centre et l'Oriental du Royaume, à fluidifier le transport des voyageurs et des marchandises, et à soutenir la dynamique économique régionale portée par les grands projets d'infrastructures dans l'Oriental.



## Nouveau tracé ferroviaire de Nador-Oujda : un levier d'intégration territoriale et de valorisation portuaire

Un nouveau tracé ferroviaire d'environ 120 kilomètres est en cours de planification dans la province de Nador. Ce futur axe reliera Beni Ansar à Oujda, en desservant Nador-ville, Nador-Sud, Selouane, puis en se poursuivant vers Zaïo, Aklim, Berkane et éventuellement Ahfir, avec des possibilités de raccordement aux aéroports de Nador-Al Aroui et d'Oujda-Angad, point terminal de la ligne.

### Un projet au service de la valorisation portuaire et industrielle

Ce nouveau tracé contribuera à valoriser le potentiel logistique et portuaire du littoral méditerranéen, en particulier autour du complexe Nador West Med, tout en favorisant l'intégration des zones industrielles et productives dans le tissu économique national. Il s'inscrit dans la continuité des objectifs du Nouveau Modèle de Développement, qui place la connectivité et la durabilité au cœur des priorités économiques.

### Un moteur de compétitivité et d'emploi pour l'Oriental

En reliant les principaux pôles urbains et économiques du Nord-Est, cette nouvelle infrastructure favorisera le désenclavement des territoires, la mobilité des personnes et des marchandises, et la compétitivité régionale. Les retombées économiques attendues concernent notamment la création d'emplois directs et

indirects, la stimulation des services logistiques et touristiques, ainsi que le renforcement de l'attractivité des zones industrielles de Berkane, Selouane et Oujda.

### Un axe structurant pour une croissance durable et inclusive

À travers ce projet ferroviaire intégré, l'Oriental consolide son positionnement en tant que pôle de croissance national. Ce chantier illustre la volonté des pouvoirs publics de promouvoir une infrastructure de transport moderne et durable, au service de la cohésion territoriale et du développement économique inclusif du Royaume.



# Nador West Med : le port entre dans sa phase d'accélération vers l'opérationnalisation

## De nouvelles zones industrielles, logistiques et énergétiques pour transformer le paysage économique de la région de l'Oriental

Le port Nador West Med s'apprête à franchir une étape déterminante de son développement. Après l'achèvement, en 2024, de la quasi-totalité des travaux d'infrastructure, la société Nador West Med S.A. prépare le lancement, dès 2026, d'une nouvelle génération de projets structurants qui viendront consolider le positionnement du port comme levier majeur de compétitivité et d'attractivité économique pour la région de l'Oriental.

### Des projets d'envergure pour un écosystème portuaire intégré

Le programme 2026 comprend la mise en place de zones industrielles, logistiques et énergétiques, la construction d'une station de dessalement d'eau de mer, d'un quai dédié au gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que le déploiement de superstructures et systèmes de gestion portuaire de dernière génération.

Les travaux d'aménagement des zones de stockage d'énergie, industrielles et logistiques démarreront dès le début de 2026, parallèlement à la finalisation de la station de dessalement. D'autres chantiers accompagneront cette dynamique, notamment : L'extension du quai ouest sur 840 mètres, L'aménagement des réseaux et voiries internes,

La réalisation d'un quai GNL destiné à accueillir une unité flottante de stockage et de regazéification (FSRU) d'une capacité de 175 000 m<sup>3</sup>,

L'installation d'un système intégré de surveillance maritime (VTS) interconnecté au système d'information portuaire (PMIS).

Des appels d'offres seront également lancés pour les équipements de sécurité, signalisation maritime et éclairage, confirmant l'entrée du projet dans sa phase technologique et opérationnelle.



## une mise en service progressive dès 2026 au service du développement régional

### Vers une mise en exploitation progressive dès fin 2026

La fin de l'année 2026 marquera la mise en service opérationnelle du port, avec la signature attendue des contrats d'exploitation pour les terminaux à conteneurs :

Le quai est, long de 1 520 mètres, sera géré par Marsa Maroc en partenariat avec le groupe MSC ;

Le quai ouest, d'une longueur totale de 1 440 mètres (extension comprise), sera exploité conjointement par Marsa Maroc et CMA CGM.

Ces partenariats stratégiques avec des opérateurs mondiaux témoignent de la confiance des investisseurs internationaux et du potentiel logistique du port de Nador West Med comme future plateforme d'échanges méditerranéenne.

### Un investissement ambitieux au service du développement régional

La société Nador West Med poursuit un rythme d'investissement soutenu, avec plus de 1,8 milliard de dirhams engagés en 2024, soit une progression de 28 % par rapport à l'année précédente.

Sa filiale NWM Zones Économiques, créée en 2023, pilote actuellement la première phase des zones industrielles et logistiques sur 800 hectares, pour un investissement estimé à 2,5 milliards de dirhams.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'un programme global d'investissement de 7 milliards de dirhams à l'horizon 2028, destiné à renforcer l'intégration économique et logistique du port de Nador West Med au niveau régional et national.

### Un impact économique majeur pour la région de l'Oriental

Le développement parallèle du port et des zones économiques associées constitue un tournant historique pour l'économie régionale. Ces projets permettront :

La création de milliers d'emplois directs et indirects, notamment dans la logistique, l'industrie et les services portuaires ;

La diversification de l'économie régionale, en attirant de nouveaux investisseurs nationaux et étrangers ;

Le renforcement de la connectivité maritime du Maroc, en positionnant Nador West Med comme un hub logistique méditerranéen complémentaire à Tanger Med ;

La valorisation du territoire oriental, grâce à de nouvelles infrastructures énergétiques, hydrauliques et industrielles.

Ce programme intégré s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de développement portuaire et industriel et confirme le rôle du port de Nador West Med comme vecteur de croissance durable et inclusive pour l'ensemble de la région.



# *Hirschmann Automotive étend sa présence industrielle à Oujda*

## **Une nouvelle usine à la Technopole pour soutenir la filière automobile régionale**

L'équipementier automobile autrichien Hirschmann, spécialisé dans la connectique et le câblage, vient d'étendre sa présence au Maroc avec l'ouverture d'une nouvelle usine au sein de la Technopole d'Oujda, dans la zone d'accélération industrielle Cleantech.

Réalisée sur une superficie de 22 200 m<sup>2</sup>, cette nouvelle unité représente un investissement de 180 millions de dirhams (MDH) et prévoit la création de 600 emplois directs d'ici fin 2026, dont 70 sont déjà effectifs. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de Hirschmann Automotive Maroc, déjà implantée à Kénitra, et marque une étape majeure dans la consolidation de la filière automobile dans la région de l'Oriental.

Les responsables de l'entreprise ont indiqué que le site se concentrera, dans un premier temps, sur la production de composants haute tension et de câbles spéciaux sur mesure, destinés principalement à l'industrie automobile internationale.

### **Un levier de développement industriel pour la région de l'Oriental**

Dans son allocution, le Wali de la région, M. Khatib El Hebil, a souligné que cette nouvelle implantation illustre la confiance renouvelée des investisseurs étrangers dans le potentiel économique de l'Oriental.

Il a mis en avant les atouts stratégiques de la ville d'Oujda, devenue un pôle émergent du développement industriel, logistique et technologique, porté par la qualité de ses ressources humaines et la vitalité de sa jeunesse.

#### **Une dynamique régionale tournée vers l'innovation et la durabilité**

Le Wali a également rappelé que la zone d'accélération industrielle Cleantech s'impose comme un modèle d'aménagement durable, conciliant compétitivité, innovation et respect de l'environnement.

La cérémonie d'inauguration s'est tenue en présence du Wali de la région de l'Oriental, M. Khatib El Hebil, du président du Conseil régional de l'Oriental, M. Mohamed Bouarouou, du directeur général de l'Agence de développement de l'Oriental, M. Mohamed Mbarki, ainsi que de plusieurs responsables de l'entreprise et acteurs institutionnels.



Cette plateforme, a-t-il ajouté, offre un cadre propice à l'installation d'entreprises tournées vers l'avenir, contribuant ainsi à la création d'emplois qualifiés et à la diversification du tissu économique régional.

#### **Des partenariats académiques pour soutenir la formation**

En marge de l'inauguration, deux conventions de partenariat ont été signées entre Hirschmann Automotive et des acteurs académiques locaux :

la première avec l'Université Mohammed Premier d'Oujda (UMP) ; la seconde avec l'École des Hautes Études d'Ingénierie (EHEI). Ces accords visent à renforcer la coopération en matière de recherche, de formation et d'innovation industrielle, contribuant à l'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences locales.



# Boway Alloy investit 150 M\$ à Nador pour une usine de matériaux électroniques avancés

## Un projet industriel majeur dynamise l'attractivité manufacturière de la région de l'Oriental

Le groupe chinois Boway Alloy a annoncé l'implantation prochaine d'une unité de production de bandes électroniques en alliages spéciaux dans le parc industriel de Betoya, près de Nador. D'une capacité annuelle de 30 000 tonnes, cette usine contribuera à renforcer l'attractivité industrielle du nord du Maroc et à consolider la présence manufacturière du groupe sur le continent africain.

Le projet prévoit la création d'une filiale à 100 %, dénommée provisoirement Boway New Materials (Morocco) Co., Ltd., qui sera enregistrée auprès des autorités locales pour superviser la mise en œuvre du projet. L'usine s'étendra sur 188 000 m<sup>2</sup> et sera dotée d'infrastructures logistiques ainsi que d'installations de traitement des matériaux. Le chantier devrait débuter le 1er octobre 2026 pour une mise en service programmée en 2029.



## une implantation stratégique pour renforcer la compétitivité industrielle et l'accès aux marchés mondiaux

### Un investissement stratégique pour les marchés internationaux

Le groupe chinois souligne que ce projet s'inscrit dans une stratégie d'internationalisation et de diversification de ses capacités industrielles. L'implantation au Maroc permettra de rapprocher la production des marchés européens et nord-tout en réduisant les délais de livraison. La position géographique du royaume, à la croisée des routes commerciales reliant l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, constitue un atout stratégique pour optimiser la chaîne d'approvisionnement et limiter certaines contraintes logistiques.

La future usine sera conçue selon un modèle d'usine intelligente, reposant sur la numérisation, l'automatisation et la standardisation des procédés. L'objectif affiché est d'accroître la compétitivité mondiale du groupe et d'assurer la fiabilité de ses

livraisons auprès de ses clients, dont plusieurs figurent parmi les Fortune 500.

### Une implantation qui renforce le tissu industriel régional

Fondé en 1993 à Ningbo, dans la province du Zhejiang, Boway Alloy possède déjà plusieurs sites de production en Chine, en Allemagne, au Canada et au Vietnam. L'implantation à Nador marque son entrée sur le marché africain, rejoignant d'autres entreprises chinoises actives dans la région, comme celle spécialisée dans la fabrication de pales d'éoliennes au parc industriel de Betoya.

Cet investissement confirme le rôle croissant du parc industriel de Betoya et du port Nador West Med dans la stratégie nationale d'industrialisation, en attirant des projets à forte valeur ajoutée, tournés vers les marchés mondiaux et générateurs d'emplois locaux.



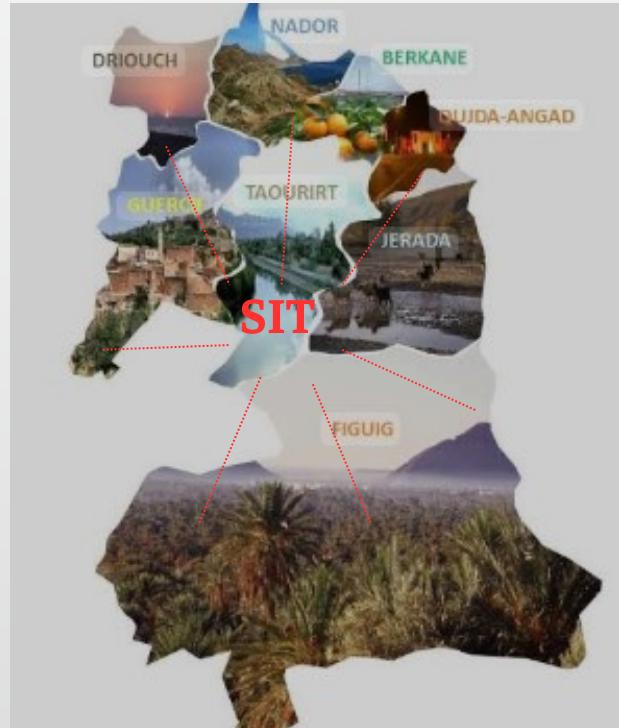
# *Le Système d'Information Territorial: un levier de gouvernance et d'attractivité pour l'Oriental*

## **Un outil numérique stratégique pour la planification, la transparence et la compétitivité régionale**

Dans le cadre du Projet de Développement du Nord-Est, financé par la Banque mondiale, le Centre Régional d'Investissement de l'Oriental (CRI) a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration des termes de référence relatifs à la mise en place d'un Système d'Information Territorial (SIT).

### **Un outil pour moderniser la gouvernance et attirer les investissements**

Le SIT vise à centraliser et analyser les données économiques, sociales et territoriales afin de mieux valoriser les potentialités de la région et d'orienter les politiques publiques. Grâce à des outils de cartographie interactive, de tableaux de bord et d'analyses dynamiques, il permettra aux décideurs, investisseurs et institutions locales d'avoir une vision claire des opportunités et priorités d'aménagement.



### **Vers une modernisation de la gouvernance régionale grâce au Système d'Information Territorial**

#### **Vers une gouvernance territoriale plus efficace et collaborative**

Au-delà de la promotion du territoire, le SIT contribuera à renforcer la coordination entre les acteurs publics, privés et institutionnels, à améliorer le climat des affaires et à stimuler l'attractivité de l'Oriental sur le plan national et international. Ce projet s'inscrit dans une démarche de modernisation et d'efficacité, en phase avec les meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance numérique et de systèmes d'information géographique.

#### **Un impact attendu sur la compétitivité régionale**

L'objectif est clair : faire du SIT un levier de compétitivité territoriale en soutenant la décision stratégique, en anticipant les évolutions économiques et en accompagnant les investisseurs dans leur implantation. Ce projet vient ainsi renforcer les ambitions de développement durable et inclusif de la région de l'Oriental.



# Un dispositif national pour dynamiser les TPME et renforcer la compétitivité économique

## Un engagement royal en faveur d'un développement inclusif et durable

Un nouveau souffle pour les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

Le nouveau système de soutien spécifique qui leur est dédié a été lancé officiellement le mardi 11 novembre 2025 à Errachidia, en présence du Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, de plusieurs membres du gouvernement et d'un large parterre d'acteurs économiques.

Ce dispositif ambitieux, considéré comme l'un des piliers majeurs de la nouvelle Charte de l'investissement, vise à renforcer la contribution des TPME à la compétitivité de l'économie nationale et à encourager l'investissement productif. Point fort de cette cérémonie : le lancement des "Caravanes régionales", qui silloneront 75 préfectures et provinces afin de faire connaître le dispositif, informer les porteurs de projets et accompagner les TPME dans leurs démarches d'accès au soutien.

Selon le Chef du Gouvernement, ce dispositif incarne la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste,

visant à faire de l'investissement un levier fondamental du développement économique et social, tout en créant des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes.

« Ce système constitue un message de confiance dans les compétences nationales, leur créativité et leur capacité d'innovation », a souligné M. Akhannouch, appelant à une mobilisation collective pour garantir son déploiement efficace dans toutes les régions du Royaume.



## Un mécanisme inclusif et territorial pour soutenir la croissance régionale

### Une vision décentralisée de l'investissement productif

Le choix d'Errachidia, dans la région de Drâa-Taïfalet, pour le lancement de ce dispositif n'est pas fortuit. Il traduit la volonté royale d'instaurer une croissance délocalisée et de valoriser les territoires à fort potentiel économique.

Selon M. Karim Zidane, ministre délégué chargé de l'investissement, ce choix illustre « la détermination du Royaume à renforcer la justice territoriale et à promouvoir un Maroc à une seule vitesse ».

Le système de soutien aux TPME s'adresse à toutes les entreprises marocaines dont le chiffre d'affaires se situe entre 1 et 200 millions de dirhams, pour des projets d'investissement compris entre 1 et 50 millions de dirhams, dont au moins 10 % en fonds propres.

Les aides financières peuvent atteindre jusqu'à 30 % du montant éligible, réparties en trois catégories :

Aide à la création d'emplois permanents,

Aide territoriale, destinée à renforcer l'attractivité régionale,

Aide aux activités prioritaires, orientant les investissements vers des secteurs porteurs et innovants.

### Les Centres Régionaux d'Investissement au cœur du dispositif

La mise en œuvre du système repose sur les Centres Régionaux d'Investissement (CRI), qui assureront l'accueil, l'instruction et le suivi des projets. Le dépôt des dossiers s'effectuera via la plateforme numérique [www.cri-invest.ma](http://www.cri-invest.ma), avant validation par le Comité régional unifié.

En cas d'approbation, une convention d'investissement est signée avec l'État, ouvrant droit au versement des subventions prévues.

Ce chantier s'inscrit dans la continuité des réformes économiques initiées par le Royaume pour stimuler l'investissement privé, réduire les disparités régionales et favoriser un développement équitable.

L'événement, placé sous le thème « Le soutien aux entreprises : au cœur de la dynamique nationale de l'investissement », a réuni plusieurs membres du gouvernement, les représentants des établissements publics et bancaires, ainsi que les acteurs régionaux et de la société civile.

# Programme Forsa : un dispositif renforcé pour accompagner les jeunes entrepreneurs

## Une nouvelle mesure de report pour soutenir la résilience des porteurs de projet

Le gouvernement marocain franchit une nouvelle étape dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat avec le lancement d'une option de report d'un an des remboursements des prêts d'honneur dans le cadre du programme Forsa. Cette initiative vise à offrir aux bénéficiaires une marge de manœuvre face aux difficultés économiques, tout en consolidant la confiance dans le modèle public de soutien à l'entrepreneuriat.

### Un impact tangible après deux ans de déploiement

Deux ans après son lancement, le programme Forsa affiche des résultats concrets : plus de 16 600 projets opérationnels, 21 000 emplois créés, et un chiffre d'affaires global de 1,6 milliard de dirhams. L'option de report constitue un outil de résilience supplémentaire, permettant aux bénéficiaires en difficulté de suspendre leurs échéances pendant 12 mois, avec un rééchelonnement automatique du calendrier de remboursement.

### Une démarche simplifiée et accessible

Les demandes pourront être déposées à partir du 1er décembre 2025 via la plateforme numérique [forsa.ma](http://forsa.ma). L'ensemble des frais liés à cette mesure sera pris en charge par le gouvernement, fruit d'une convention entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire et le ministère chargé du budget.



## Une approche durable pour accompagner l'entrepreneuriat

Selon le communiqué officiel, le ministère rappelle que l'entrepreneuriat "exige du temps et de la persévérance". Cette souplesse traduit la volonté d'accompagner les porteurs de projet sur le long terme. Déployé sur l'ensemble des 12 régions du Royaume, le programme Forsa met l'accent sur l'inclusion territoriale : 64 % des projets financés proviennent des zones rurales et des petites villes.

### Un parcours complet pour stimuler l'économie locale

Depuis son lancement en avril 2022 avec une enveloppe initiale de 2,5 milliards de dirhams, Forsa offre un parcours global : formation en ligne, incubation via un réseau national, financement (prêt d'honneur à taux zéro jusqu'à 100 000 dirhams), et accompagnement post-financement pendant deux ans. Le dépassement des objectifs initiaux (21 160 porteurs accompagnés) démontre le besoin réel d'un tel dispositif pour dynamiser l'économie locale.

### Enjeux et défis à surveiller

Pour être pleinement efficace, cette option de report devra être bien encadrée afin d'éviter des effets pervers : surendettement, report passif sans plan stratégique, ou désengagement si la situation économique ne s'améliore pas. Les bénéficiaires devront bénéficier d'un accompagnement dans la suspension des paiements et dans la planification de la reprise.

### Un levier potentiel pour la stabilité des jeunes entreprises

Cette mesure peut devenir un instrument de stabilité et de croissance pour les jeunes entreprises marocaines, à condition que son application soit fluide, transparente et intégrée dans un accompagnement global et structuré.

# *Tahfiz Niswa : promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans l'économie sociale et solidaire*

## **Un programme pour l'autonomisation économique des femmes dans les régions partenaires**

Dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire, le Maroc poursuit ses efforts pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et soutenir l'entrepreneuriat local. Le programme "Tahfiz Niswa", lancé à Salé, illustre cette dynamique en plaçant les régions partenaires, dont celle de l'Oriental, au cœur d'un modèle de développement inclusif et durable.

### **Un programme national pour l'autonomisation économique des femmes**

Le programme "Tahfiz Niswa" marque une nouvelle étape dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le renforcement du rôle de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme moteur de développement inclusif.

Porté par le Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, en coopération avec l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID) et les Conseils des régions de l'Oriental,

de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, de Casablanca-Settat et de Souss-Massa, ce projet vise à accompagner la création d'entreprises coopératives féminines durables, répondant aux besoins des populations locales.



### **L'économie sociale et solidaire stimule l'emploi et renforce les compétences dans la région de l'Oriental**

#### **Un dispositif intégré pour l'emploi et la valorisation des compétences**

Le programme prévoit un accompagnement complet, avant et après investissement, incluant le renforcement des capacités de gestion, la contribution au financement des projets et la promotion commerciale des produits.

Selon Lahcen Essaadi, Secrétaire d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, « l'économie sociale et solidaire constitue un levier essentiel pour l'intégration des femmes et le développement des territoires ».

L'objectif est la création de 5.000 emplois directs d'ici 2028 et le renforcement des compétences de plus de 400 coopératives féminines à travers le Royaume.

#### **La région de l'Oriental, acteur clé du développement inclusif**

Partenaire stratégique du programme, la région de l'Oriental confirme son engagement en faveur d'une économie territoriale solidaire et innovante. À travers cette initiative, elle poursuit ses efforts pour soutenir les projets féminins, valoriser le savoir-faire local et renforcer le tissu coopératif régional, vecteur d'emploi et de cohésion sociale.

#### **Des partenariats pour une économie solidaire structurée**

Quatre conventions ont été signées à cette occasion : avec le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, pour l'accompagnement des acteurs de l'ESS, avec le Centre de recherche en économie sociale et solidaire, pour renforcer la cohésion territoriale dans la région Casablanca-Settat, avec l'Union de l'action féminine de Tanger, pour le soutien de l'écosystème ESS au nord du Royaume, et avec le Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire, pour structurer et dynamiser le secteur dans la région de l'Oriental.

#### **Vers une coopération Maroco-Espagnole au service de l'inclusion**

L'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Enrique Ojeda Vila, a salué cette initiative conjointe, soulignant que « l'économie sociale et solidaire se mesure par sa capacité à créer de l'inclusion, de la justice et des opportunités durables ».

Il a rappelé que l'Espagne, via l'AECID, œuvre à développer des mécanismes de financement inclusifs et adaptés, renforçant la coopération bilatérale au service des femmes entrepreneures et des territoires.

# Programme Tadarroj : Lancement du programme national pour la formation professionnelle

## Une initiative ambitieuse pour renforcer les compétences des jeunes

À Rabat, le 27 octobre 2025, a été lancé le programme national «Tadarroj», destiné à renforcer la formation professionnelle par apprentissage dans l'ensemble des secteurs productifs et de services. Le programme fixe comme objectif la formation annuelle de 100 000 stagiaires d'ici 2026, couvrant notamment l'artisanat, l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'industrie et les services.

### Mobilisation des acteurs de l'artisanat

La première cérémonie officielle de signature des conventions exécutives dans le secteur de l'artisanat a été présidée par M. Younes Skouri, Ministre de l'Intégration économique, des Petites entreprises, de l'Emploi et des Compétences, et M. Louhascen Saadi, Secrétaire d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire.

Ces conventions concrétisent la mobilisation de 12 chambres régionales de l'artisanat et de 4 associations de centres de formation et de réhabilitation, afin de valoriser l'offre de formation aux métiers de l'artisanat et des services.

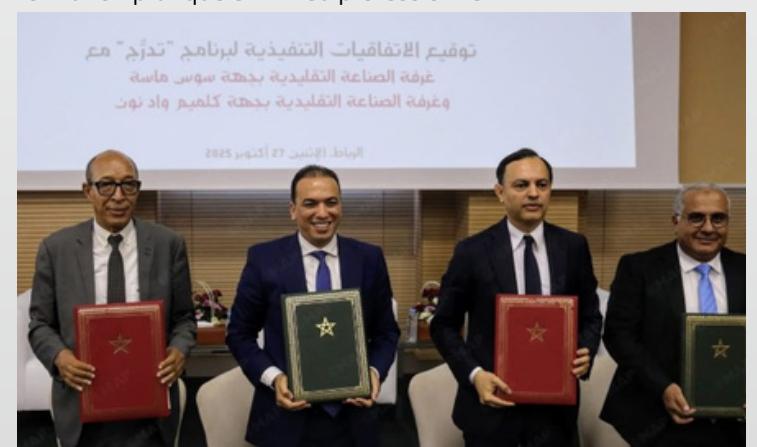
### Une réponse aux défis de l'emploi et de la qualification

M. Skouri a souligné que le programme « Tadarroj » s'inscrit dans les orientations royales visant à renforcer la formation

professionnelle et à placer la jeunesse au cœur du développement économique. Il a rappelé que deux tiers des chômeurs ne disposent d'aucun diplôme, ce qui rend nécessaire une action ciblée pour renforcer les dispositifs de qualification..

### Un soutien renforcé aux centres de formation

Le gouvernement a augmenté progressivement les subventions aux centres de formation, portant le soutien annuel à 5 000 dirhams par stagiaire, et la rémunération des composantes à 300 dirhams par stagiaire, afin d'encourager l'engagement dans la formation pratique en milieu professionnel.



## Un levier stratégique pour l'emploi, l'artisanat et le patrimoine

M. Saadi a souligné que le programme, fruit d'une large coordination entre les acteurs du secteur, vise à qualifier la main-d'œuvre nationale et à former les jeunes aux métiers de l'artisanat grâce à une formation pratique de 11 mois favorisant leur intégration professionnelle.

### Préservation et modernisation de l'artisanat

Le programme contribue également à préserver l'artisanat traditionnel, en transmettant le savoir-faire aux nouvelles générations dans un format moderne garantissant sa continuité et son développement. Le projet s'inscrit dans une logique de transparence, de traçabilité et de mobilisation collective, conformément aux directives royales pour offrir aux jeunes des opportunités de réussite.

### Implication des universités et du réseau de formation

Le président de l'Université des chambres de l'artisanat, Driss al-Shakaf, a indiqué que le programme vise à améliorer le secteur de l'artisanat et les conditions de travail des artisans,

en stimulant l'auto-emploi et en ouvrant de nouveaux horizons pour les jeunes.

Le Réseau de Formation Professionnelle dans le Secteur de l'Artisanat comprend actuellement 67 centres et plus de 100 annexes, accueillant environ 30 000 stagiaires pour la saison 2025-2026 à travers le Royaume.

### Extension à d'autres secteurs et conventions interinstitutionnelles

Outre l'artisanat, le ministère de l'Intégration économique signera prochainement d'autres conventions exécutives avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le ministère de la Solidarité, le ministère de l'Agriculture, le ministère du Tourisme et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi, ainsi qu'avec l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences, consolidant ainsi une stratégie nationale cohérente de formation et d'insertion professionnelle.

# Programme Power Export: un nouveau levier pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises marocaines

## Un dispositif national pour stimuler les exportations

Lancé dans le cadre du Pacte pour un Commerce Extérieur au service de la Croissance et de l'Emploi 2025-2027, le programme Power Export : One Shop Store Export vise à renforcer la compétitivité des entreprises marocaines à l'international.

Porté par le Secrétariat d'État chargé du Commerce Extérieur en partenariat avec Maroc PME, ce dispositif novateur ambitionne de faire de l'export un véritable moteur de développement durable, tout en valorisant l'offre marocaine sur les marchés étrangers.

À travers un accompagnement personnalisé, Power Export permet aux entreprises exportatrices et à celles disposant d'un fort potentiel à l'international de structurer leur démarche d'exportation, d'identifier de nouveaux marchés et de saisir des opportunités de croissance à l'étranger.

Ce programme entend générer un impact tangible sur l'économie nationale, notamment en dynamisant les exportations, en créant des emplois qualifiés et en renforçant l'intégration des entreprises marocaines dans les chaînes de valeur mondiales.



## Des conditions d'éligibilité adaptées aux différents profils d'entreprises

Power Export s'adresse aux entreprises de droit privé marocain, y compris celles situées dans les zones d'accélération industrielle, ayant au moins deux ans d'activité effective.

Les entreprises doivent présenter un capital non détenu à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes dépasse 200 millions de dirhams.

Deux profils d'entreprises sont concernés :

Les primo-exportatrices, réalisant un chiffre d'affaires moyen supérieur à 2 millions de dirhams HT sur les deux derniers exercices (ou 1 million de dirhams HT pour les entreprises opérant dans l'artisanat).

Les exportatrices confirmées, justifiant d'un chiffre d'affaires à l'export moyen d'au moins 5 millions de dirhams sur les deux derniers exercices et présentant un plan d'action clair pour renforcer leur présence internationale.

Les secteurs prioritaires incluent l'industrie manufacturière, les services à haute valeur ajoutée (tels que l'ingénierie et l'IT), l'artisanat exportable, l'agroalimentaire ainsi que l'économie verte et circulaire.

Les entreprises déjà bénéficiaires d'un dispositif similaire ne sont pas éligibles.

### Une offre d'accompagnement complète et personnalisée

Le programme Power Export propose un accompagnement individualisé à travers des prestataires qualifiés, avec une prise en charge financière significative.

Pour les diagnostics flash à l'export, l'État prend en charge jusqu'à 80 % du coût HT, plafonné à 50 000 dirhams par entreprise.

Pour la mise en œuvre du plan d'exportation, la contribution peut atteindre 80 % des dépenses éligibles HT, dans la limite de :

1 million de dirhams pour les primo-exportateurs ;

2 millions de dirhams pour les exportateurs confirmés.

Les entreprises accompagnées bénéficient ainsi d'un suivi sur mesure pour identifier les marchés porteurs, adapter leur offre, consolider leur stratégie internationale et accroître durablement leurs performances à l'export.

### Un partenariat public-privé au service du développement export

En s'appuyant sur la Plateforme de Transfert des Compétences, le programme mobilise un réseau de prestataires spécialisés capables d'apporter un appui technique et stratégique aux entreprises participantes.

Cette approche intégrée illustre la volonté du gouvernement de renforcer la compétitivité du tissu productif marocain, tout en soutenant la montée en puissance des PME sur les marchés mondiaux.

# Programme Caravane Orange Corners : lancement de l'accélérateur national pour les startups de l'eau et de l'assainissement

## Un dispositif d'accompagnement et de financement pour une innovation durable

La Caravane Orange Corners, portée par le Royaume des Pays-Bas et mise en œuvre en partenariat avec Bidaya Incubateur, a lancé un appel à candidatures pour la Cohorte Eau et Assainissement, un programme d'accélération destiné aux startups marocaines développant des solutions innovantes pour l'accès à l'eau, le traitement, la gestion et la valorisation des ressources hydriques.

Ce programme s'inscrit dans la stratégie d'Orange Corners Morocco, appuyée par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Maroc et la Rijksdienst voor Ondernemend Nederland (RVO). Il a pour objectif de soutenir les jeunes entrepreneurs à impact environnemental et social, tout en contribuant à la transition vers une économie verte et durable.

### Appel à candidatures ouvert jusqu'au 25 novembre 2025

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2025 pour les startups issues de l'ensemble du territoire national.

Les projets sélectionnés participeront à un bootcamp de sélection prévu les 4 et 5 décembre 2025 à Marrakech, en marge

du World Water Congress, dans le cadre de la deuxième édition des Dutch Moroccan Water Days.

Le programme d'accélération se déroulera de décembre 2025 à janvier 2026, et accompagnera 15 startups à fort potentiel d'innovation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.



## Un programme d'accompagnement et de financement pour accélérer les startups de l'eau et de l'assainissement tout en promouvant l'innovation durable

### Un accompagnement complet et des opportunités de financement

Les startups sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement intensif comprenant des formations thématiques, du coaching personnalisé, ainsi qu'un mentorat assuré par des experts du secteur.

Deux parcours sont proposés :

Track I - Soutien de démarrage : allocation mensuelle et subvention (voucher subsidy) pour appuyer la mise en œuvre du projet ;

Track II - Soutien à la croissance : destiné à 3 à 5 startups distinguées lors du Demo Day final, combinant une subvention (2/3) et un prêt d'honneur sans intérêt (1/3).

Ce dispositif vise à renforcer les capacités entrepreneuriales des porteurs de projets, à soutenir leur développement et à accélérer leur passage à l'échelle, tout en promouvant des solutions

durables répondant aux défis nationaux en matière d'eau et d'assainissement.

### Un engagement en faveur de la durabilité et de l'innovation verte

À travers cette cohorte thématique, Orange Corners poursuit sa mission de valorisation des innovations à fort impact environnemental, dans les secteurs de la CleanTech et de la GreenTech.

Cette initiative contribue directement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 6 relatif à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

En encourageant les startups marocaines à s'engager sur ces enjeux stratégiques, la Caravane Orange Corners se positionne comme un catalyseur d'innovation et de croissance durable au service du développement économique national.

# Dispositifs d'aide et de financement pour l'acquisition de machines industrielles

## Des dispositifs ciblés pour moderniser les filières industrielles et agricoles

Le Maroc poursuit en 2025 sa stratégie de soutien à la modernisation industrielle et agricole à travers un ensemble de programmes publics et partenariats financiers. Ces dispositifs visent à faciliter l'acquisition de machines et d'équipements modernes, permettant aux entreprises, en particulier les PME et TPE, de renforcer leur compétitivité et d'accélérer leur transition vers une production plus efficace, durable et innovante.

### Maroc PME :

Programmes d'investissement et transition verte

L'organisme Maroc PME déploie plusieurs mécanismes destinés à accompagner les PME industrielles :

ISTITMAR PME : subventions jusqu'à 20 % (plafond de 10 millions de dirhams), avec bonifications supplémentaires pour les projets technologiques ou situés hors de l'axe atlantique.

Tatwir - Croissance Verte : jusqu'à 30 % de soutien pour les projets de transition durable, d'efficacité énergétique et d'économie circulaire.

MOWAKABA : couverture allant jusqu'à 80 % des coûts d'assistance technique et de conseil, pour optimiser la productivité, les normes de qualité et la transformation digitale.

NAWAT : un programme d'accompagnement intégré destiné aux porteurs de projets, autoentrepreneurs et TPE avec des investissements inférieurs à 3 MDH. Il offre un appui à la préparation des business plans et un suivi post-investissement pour renforcer les compétences techniques, managériales et entrepreneuriales.

### Génération Green 2020-2030 : un appui au secteur agricole et agroalimentaire

Dans le cadre du Plan Génération Green, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) propose des subventions couvrant jusqu'à 40 % du coût des machines agricoles et agro-industrielles. Les équipements de transformation, de remplissage, d'étiquetage et d'emballage figurent parmi les investissements soutenus. Ce dispositif vise à moderniser la chaîne de valeur agricole et à améliorer la compétitivité du secteur agroalimentaire.



## Des dispositifs complémentaires pour stimuler l'investissement productif et renforcer la compétitivité industrielle

### Soutiens financiers complémentaires

À ces dispositifs s'ajoutent :

Les fonds régionaux et programmes locaux de développement, offrant aides ponctuelles et prêts bonifiés.

Les prêts préférentiels du Crédit Agricole du Maroc, ciblant particulièrement les entreprises agricoles et agroalimentaires avec des conditions avantageuses de remboursement.

Les financements internationaux, notamment le FIEM espagnol, qui soutient les projets industriels impliquant des entreprises espagnoles au Maroc.

### Une dynamique en faveur de l'investissement productif

Ces aides et subventions, diversifiées et complémentaires, témoignent de la volonté du Maroc de stimuler l'investissement productif, de soutenir les filières stratégiques et de renforcer l'attractivité du tissu industriel national. Elles offrent aux entrepreneurs un levier financier décisif pour moderniser leurs équipements, améliorer leur compétitivité et s'inscrire dans la dynamique de transition économique et durable portée par le Royaume.

# Commerce intérieur marocain : cap sur la modernisation et le numérique à l'horizon 2030



## Une journée d'étude pour bâtir un secteur compétitif et inclusif

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a organisé le 29 septembre 2025 à Salé une journée d'étude sur le commerce intérieur, placée sous le thème : « Ensemble pour un commerce du Maroc 2030 ».

La rencontre a réuni les principaux acteurs du secteur : commerçants, associations professionnelles, opérateurs privés, chercheurs et décideurs publics, en présence de M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, ainsi que des représentants des chambres de commerce et syndicats nationaux.

Portée par la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette initiative visait à renforcer le rôle du commerce intérieur comme pilier de l'économie locale, socle d'équilibre social et levier stratégique pour une croissance durable et inclusive. Elle a également mis en lumière l'opportunité offerte par l'organisation par le Maroc de la Coupe du Monde 2030 pour moderniser les circuits commerciaux et stimuler le développement économique.

### Modernisation et transition numérique au cœur des priorités

Longtemps perçu comme un tissu éclaté de petits commerçants, le commerce intérieur est désormais considéré comme un secteur stratégique, devant évoluer vers un modèle proche, digitalisé et compétitif.

Le Ministre Ryad Mezzour a souligné l'importance d'accompagner les commerçants dans l'adaptation aux mutations structurelles, en leur offrant des outils numériques, une meilleure organisation et une reconnaissance de leur rôle économique central.

Dans ce cadre, une Conférence nationale du commerce, prévue début 2026, permettra de définir une feuille de route pour 2030, avec des mesures concrètes visant à rationaliser l'écosystème, renforcer la compétitivité et sécuriser les acquis sociaux des commerçants.



## Modernisation et digitalisation : vers un commerce inclusif, compétitif et résilient »

### Des résultats tangibles et des initiatives structurantes

Le secteur a déjà enregistré des avancées notables :

300 000 commerçants intégrés au régime de contribution professionnelle unique, garantissant leur couverture sociale.

161 start-ups accompagnées dans la digitalisation, avec une seconde phase (2025-2027) visant 300 nouvelles entreprises.

35 000 détaillants bénéficiant d'une amélioration de l'approvisionnement via les centrales d'achat, renforçant leur compétitivité face aux grandes enseignes.

Création de centres régionaux de commerce électronique, en partenariat avec le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration.

### Des partenariats stratégiques pour moderniser le commerce de proximité

Deux conventions-cadres majeures illustrent la transformation numérique du commerce de proximité :

Z.systems : connecter 50 000 commerces à une plateforme digitale offrant accès aux grandes marques, programmes de fidélité et paiement électronique instantané.

WOLIZ Solution : équiper 20 000 nanostores avec terminaux connectés et étendre l'application WOLIZ Pro à 90 000 commerçants, offrant des outils de gestion modernes, services financiers diversifiés et solutions de paiement digital.

### Vers un commerce inclusif, compétitif et résilient

Ces initiatives traduisent une volonté claire de transformer les commerces traditionnels en acteurs pleinement intégrés à l'économie numérique, capables de répondre aux standards internationaux et d'attirer de nouveaux clients.

La modernisation ne se limite pas à la technologie : en sécurisant le statut social des commerçants, en favorisant leur inclusion financière et en digitalisant les circuits traditionnels, le Maroc construit un commerce compétitif, inclusif et résilient, prêt à relever les défis de la décennie à venir et à contribuer à l'essor d'autres secteurs clés tels que le tourisme, l'industrie et les services.



# Commerce extérieur : une alliance stratégique entre l'Office des changes, la CNSS et le secrétariat d'État

## Une alliance au service de la modernisation des politiques publiques

Dans le cadre de la digitalisation et de la transparence des politiques publiques, un accord tripartite entre le Commerce extérieur, la CNSS et l'Office des Changes marque un tournant dans la gestion intégrée des données économiques nationales. Ce partenariat vise à consolider la coordination institutionnelle et à améliorer la qualité de l'information au service du développement économique.

### Des données au cœur du pilotage du commerce extérieur

Pour Omar Hejira, Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, cette alliance illustre une volonté commune de placer la maîtrise et l'exploitation de la donnée au centre de l'action publique. Elle permettra de suivre plus précisément

la mise en œuvre de la feuille de route 2025-2027 du commerce extérieur, d'en mesurer les résultats et d'identifier les pistes d'amélioration.



## Une gouvernance fondée sur la donnée pour un pilotage plus efficace

### Un partenariat pour la transparence et la performance économique

L'initiative vise aussi à renforcer la cohérence et la fiabilité des statistiques relatives aux échanges extérieurs, au service d'une meilleure compréhension des dynamiques économiques. En facilitant l'accès aux données, le partenariat offrira à la CNSS et à l'Office des Changes de nouveaux outils pour étudier la relation entre exportations et emploi, soutenant ainsi un pilotage plus efficace des politiques d'accompagnement à l'export.

### Vers une économie fondée sur l'intelligence des données

Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique nationale de transformation numérique et de gouvernance basée sur la donnée. En favorisant la transparence et la collaboration institutionnelle, il contribue à renforcer la compétitivité du commerce extérieur marocain et à soutenir une croissance durable, inclusive et fondée sur la connaissance.

# La Bourse de Casablanca lance un programme inédit pour accompagner les champions de l'industrie marocaine

## Un programme stratégique pour propulser les PME industrielles vers le marché boursier

La Bourse de Casablanca, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), a lancé un programme stratégique de formation et d'accompagnement destiné à 30 entreprises industrielles à fort potentiel. L'initiative vise à faciliter leur croissance, renforcer leur gouvernance et préparer leur accès aux financements boursiers, consolidant ainsi le rôle du marché de capitaux comme levier de développement économique.

Le lancement officiel, organisé le 3 octobre à Casablanca, a rassemblé les principaux décideurs économiques du pays, dont Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce, Chakib Alj, président de la CGEM, Brahim Benjelloun Touimi, président du conseil d'administration de la Bourse, Tarik Senhaji, directeur général, et Nasser Seddiqi, directeur du pôle Métiers de l'AMMC.

### L'industrie au service de l'emploi et de la croissance

Dans son discours, Ryad Mezzour a souligné que l'industrie constitue un moteur direct et indirect de création d'emplois pour la jeunesse marocaine. « Nous devons croître plus vite et conquérir des marchés plus rapidement, car la création

d'emplois ne peut attendre », a-t-il insisté, rappelant la croissance économique de 5,5 % prévue en 2025 malgré une campagne agricole moyenne.

Le ministre a également appelé les chefs d'entreprises à assumer une double responsabilité : accélérer la création d'opportunités pour les jeunes et réussir leurs premières expériences de financement et d'expansion. Il a insisté sur la nécessité de viser l'export pour rapatrier croissance et richesses, transformant ainsi les bénéfices en emplois et en développement local.



## un dispositif intégré pour accompagner la croissance des entreprises à fort potentiel

### Un programme structuré autour de quatre modules clés

Le dispositif s'adresse à des entreprises opérant dans des secteurs stratégiques tels que l'agroalimentaire, la pharmacie, la chimie-parachimie et la métallurgie. Il comprend :

- Mindset entrepreneurial et ouverture du capital, pour initier une culture d'investissement et de transparence.
- Stratégie, gouvernance et organisation, afin de consolider les pratiques managériales et structurer la croissance.
- Panorama des solutions de financement, incluant crédits bancaires, capital-investissement et marchés de capitaux.
- Construction et valorisation de l'Equity Story, pour formaliser la vision stratégique et convaincre les investisseurs.

Ce parcours vise à démocratiser l'accès au marché boursier, souvent perçu comme complexe, en offrant aux PME et entreprises intermédiaires les outils nécessaires pour lever des fonds, améliorer leur gouvernance et renforcer leur crédibilité nationale et internationale.

### Une alliance institutionnelle pour un impact durable

Le programme illustre la coopération entre institutions publiques et privées et met en lumière une vision commune : faire du marché des capitaux un moteur de croissance industrielle durable. Les premiers retours des entreprises participantes témoignent d'un réel engouement, qui pourrait inspirer d'autres initiatives dans des secteurs stratégiques comme les énergies renouvelables, la logistique ou les technologies.

En accompagnant les entreprises marocaines à fort potentiel, la Bourse de Casablanca confirme son rôle central dans la transformation économique du pays, contribuant à la création d'emplois qualifiés, à la diversification des exportations et à la modernisation du tissu industriel national.



# Baromètre de l'Industrie 2025: une dynamique industrielle en pleine consolidation

## Une croissance soutenue portée par des secteurs stratégiques

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a publié l'édition 2025 du Baromètre de l'Industrie Marocaine, qui dresse un panorama complet de la performance industrielle au titre de l'année 2024. Les résultats confirment la vitalité et la résilience du tissu productif national, soutenu par des investissements records et une montée en gamme technologique.

Le chiffre d'affaires global du secteur industriel a atteint 898 milliards de dirhams, en hausse de +9,2 % par rapport à 2023, soit un gain de près de 76 milliards de dirhams. Cette progression s'appuie principalement sur six filières clés qui concentrent plus de 86 % du chiffre d'affaires industriel national.

### L'automobile en tête du peloton industriel

Pour la première fois, le secteur automobile se hisse au premier rang des industries marocaines, générant 195,8 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, soit 21,8 % du total national. Il devance l'agroalimentaire (21,3 %) et la chimie-parachimie (20,3 %), deux piliers historiques de la production industrielle.

Le secteur de la chimie et parachimie, dopé par la demande internationale et l'investissement dans les segments à haute valeur ajoutée, affiche une croissance exceptionnelle de +23,3 %, traduisant la transformation structurelle de l'industrie nationale.

### Un tissu productif régional diversifié et des investissements record

La région de Casablanca-Settat reste le principal pôle industriel du Royaume, concentrant plus de 53 % de la production nationale et 65,8 % des investissements industriels, soit 59 milliards de dirhams en 2024 (+35 %). Elle est suivie par Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (8,6 MMDH) et Rabat-Salé-Kénitra (6,4 MMDH), deux régions en forte croissance.

### Une dynamique d'investissement exceptionnelle

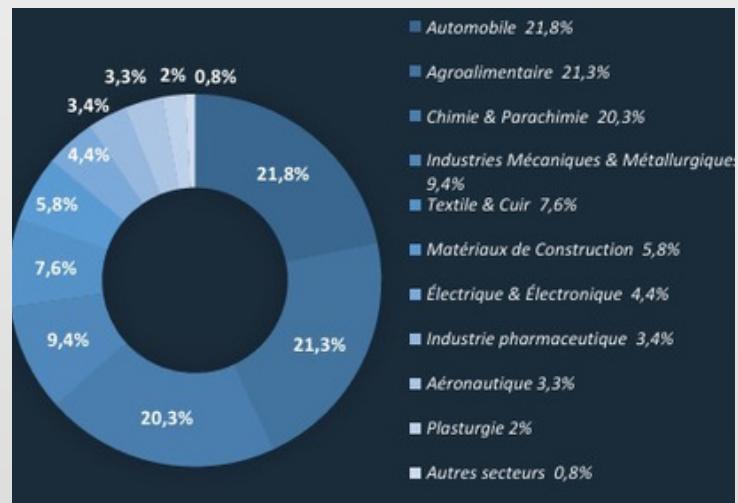
L'investissement industriel global a atteint près de 90 milliards de dirhams, enregistrant une hausse historique de +30 % par rapport à 2023. Cette tendance traduit la confiance renouvelée des opérateurs économiques dans la solidité du tissu productif marocain et l'efficacité des dispositifs publics d'appui à l'investissement.

### Un emploi industriel stable et en montée en compétence

Le secteur industriel emploie plus d'un million de personnes, confirmant son rôle central dans la création d'emplois qualifiés

### Une valeur ajoutée en forte progression

La valeur ajoutée industrielle a atteint 240 milliards de dirhams, en hausse de +10,6 %, reflétant la montée en compétence du capital humain et la consolidation du savoir-faire local. Près de 50,5 % de cette valeur provient désormais des industries à moyenne et haute technologie, confirmant l'ancrage du Maroc dans les chaînes de valeur mondiales.



Ventilation sectorielle du chiffre d'affaires en 2024

et la valorisation du capital humain. Les entreprises employant entre 101 et 500 salariés enregistrent la croissance la plus rapide, illustrant la montée en puissance du tissu industriel intermédiaire.

### Une industrie marocaine en transition vers la souveraineté productive

L'édition 2025 du Baromètre de l'Industrie illustre la transition du Maroc vers un modèle productif plus intégré, innovant et durable, où la souveraineté industrielle et la montée en gamme technologique deviennent les leviers majeurs de compétitivité. Cette dynamique consolide le rôle du Royaume en tant que hub industriel régional, au service d'une croissance inclusive et durable.

# Made in Morocco : au cœur de la 3<sup>e</sup> Journée nationale de l'Industrie et de la souveraineté productive

## Une édition placée sous le signe de la compétitivité et du développement territorial

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les travaux de la troisième édition de la Journée nationale de l'Industrie (JNI) se sont ouverts à Rabat, en présence du Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, et du président de la CGEM, M. Chakib Alj.

Organisée conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), cette rencontre, tenue autour du thème : « Le Made in Morocco : gage de qualité, de compétitivité et levier de développement intégré des territoires », illustre la volonté du Royaume de consolider son indépendance productive et de renforcer l'attractivité de sa plateforme industrielle.

Cette édition rassemble un large éventail d'acteurs institutionnels et économiques nationaux autour d'un objectif commun : valoriser le Made in Morocco comme moteur de croissance et d'intégration territoriale.

Cinq panels thématiques ont permis d'aborder les grands enjeux de la politique industrielle nationale : l'attractivité du tissu productif, la formation et l'innovation, la compétitivité des territoires, ainsi que les projets structurants porteurs d'une nouvelle dynamique industrielle.

Un salon dédié au Made in Morocco a également mis en avant l'excellence du savoir-faire national et la montée en gamme des produits marocains à haute valeur ajoutée.



## Lancement du label « Made in Morocco » et signature de conventions stratégiques

### Un label national pour certifier la qualité et l'origine marocaine

Moment fort de cette troisième édition, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a annoncé le lancement officiel du label « Made in Morocco », destiné à certifier l'origine, la qualité et la conformité des produits marocains.

Pour obtenir ce label, les entreprises devront justifier au moins 40 % de valeur ajoutée locale ou une transformation substantielle sur le territoire national.

Ce dispositif vise à valoriser le savoir-faire national, à renforcer la compétitivité des produits marocains sur les marchés intérieur et extérieur, et à positionner le Maroc comme une destination industrielle de confiance.

« Un produit Made in Morocco doit être synonyme de fierté et de valeur », a souligné M. Mezzour, affirmant que ce label constitue un pilier essentiel de la stratégie de souveraineté industrielle du Royaume.

### Des conventions pour accélérer l'innovation et la production locale

En marge du lancement du label, cinq conventions-cadres ont été signées entre l'État et plusieurs partenaires institutionnels et privés afin de renforcer la compétitivité et la durabilité du tissu industriel marocain :

Reconduction du programme Tatwir-R&D et Innovation pour trois années supplémentaires (2026-2028), avec une enveloppe globale de 900 millions de dirhams, visant à soutenir

la recherche industrielle et à inclure de nouveaux secteurs comme le gaming.

Accord avec le cluster Machinery Tooling & Automation (MTA) pour financer et accompagner les projets collaboratifs dans la mécanique et l'automatisation industrielle.

Convention pour le développement de la fabrication locale des intrants pharmaceutiques, afin de réduire la dépendance aux importations et renforcer la souveraineté sanitaire.

Mise en place d'une plateforme technique dédiée à l'industrie ferroviaire, en partenariat avec l'ONCF, le Cluster MTF et le Centre des recherches en industries métallurgiques et électriques, destinée à soutenir la conception et les essais industriels.

Signature d'une convention de promotion du label Made in Morocco, regroupant le ministère de l'Industrie, la CGEM et d'autres acteurs économiques pour valoriser la marque à l'international.

### Une dynamique industrielle tournée vers l'avenir

Dans son allocution d'ouverture, le Chef du Gouvernement Aziz Akhannouch a salué la dynamique du secteur industriel, soulignant que le Made in Morocco constitue désormais un levier majeur de souveraineté productive et de création de valeur.

Il a mis en avant les avancées réalisées dans les filières de pointe - automobile, aéronautique, pharmaceutique - ainsi que les nouveaux chantiers liés à la mobilité électrique et à l'hydrogène vert, symboles d'une industrie marocaine durable et compétitive.

# *L'économie bleue : un levier de valorisation durable du littoral marocain*

## **Une stratégie nationale pour concilier développement portuaire et durabilité environnementale**

Le Maroc confirme sa détermination à faire de son littoral un espace d'innovation, de durabilité et de prospérité partagée. C'est ce qu'a réaffirmé Mme Leila Benali, Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, à l'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition des Journées Méditerranéennes du Génie Côtier et Portuaire (PIANC MedDays 2025), organisée à Tanger.

La Ministre a mis en avant la démarche volontariste du Royaume visant à concilier développement économique, cohésion sociale et préservation environnementale. Grâce à la loi 81-12 relative au littoral et au Plan national du littoral (PNL) adopté en 2022, le Maroc a franchi des étapes décisives vers une gestion intégrée et durable de ses zones côtières.

Plusieurs avancées structurantes ont été enregistrées, notamment l'adoption du décret sur l'exploitation du sable et des matériaux dunaires, la fixation des valeurs limites des

rejets liquides dans le littoral, ainsi que l'élaboration de textes réglementant le camping-caravaning, la circulation sur les plages et les activités nautiques. Ces instruments renforcent la gouvernance et la résilience des territoires côtiers face aux pressions climatiques.



## **Des projets structurants au service de la durabilité**

Mme Benali a précisé que le Plan national du littoral se décline à travers les Schémas Régionaux du Littoral (SRL), dont cinq sont déjà en cours d'élaboration (Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra, Guelmim-Oued Noun, Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra). Les quatre autres seront lancés en 2026, selon une approche participative et concertée avec les acteurs territoriaux.

Sur le plan stratégique, la ministre a rappelé l'importance du Corridor Atlantique, initiative royale visant à transformer l'océan Atlantique en un espace de coopération Sud-Sud structurant. Ce projet est accompagné du Corridor OTC (Origination, Transit and Certification), un dispositif innovant destiné à faciliter le transport et la valorisation des molécules énergétiques, de l'électricité verte et des produits miniers stratégiques, dans un cadre conforme aux critères ESG.

### **Deux projets phares illustrent cette dynamique :**

Nador West Med, pôle de croissance intégré conciliant développement économique, innovation et respect de l'environnement ;

Le port de Dakhla Atlantique, complexe portuaire, industriel et logistique, pilier de la vision royale pour une économie décarbonée et résiliente.

Face aux défis de l'urbanisation et du changement climatique, Mme Benali a souligné le rôle déterminant de l'innovation technologique et de la modélisation numérique dans la gestion durable des zones côtières : « La résilience ne se décrète pas, elle se construit collectivement, avec rigueur, science et vision », a-t-elle affirmé.

### **Un événement méditerranéen de référence**

Co-organisé par l'Association Marocaine de l'Ingénierie Portuaire et Maritime (AMIPM) et PIANC International, sous l'égide du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, cet événement — tenu pour la première fois en Afrique — constitue une plateforme d'échanges autour des solutions innovantes et de la coopération régionale dans les domaines portuaire et maritime, face aux enjeux climatiques.

# Projet de Loi de Finance 2026 : une feuille de route ambitieuse pour croissance, cohésion et modernisation BUDGET

## Les grandes orientations stratégiques

Le PLF2026 s'inscrit dans le prolongement des Hautes Orientations Royales et vise à consolider la trajectoire de montée en puissance de l'économie nationale.

### Quatre priorités structurantes ont été définies

La consolidation de l'émergence économique du Royaume: stimuler l'investissement privé et étranger, accélérer la mise en œuvre de la Charte de l'Investissement, déployer l'offre « Maroc de l'hydrogène vert » et renforcer le climat des affaires.

L'équilibre entre développement économique, justice sociale et spatiale: réduction des disparités territoriales, promotion de l'emploi, renforcement des services sociaux de base, valorisation des ressources hydriques.

Le renforcement de l'État-social: généralisation de la couverture sociale, élargissement des aides directes, support aux ménages à revenus modestes, amélioration de l'accès au logement.

La préservation des équilibres des finances publiques et la réforme structurelle: maîtrise du déficit, endettement contenu, transformation de l'administration publique, digitalisation des services et performance de la gestion publique.

Au chapitre macroéconomique, le document note un objectif de croissance d'environ 4,5 % pour 2026, avec l'ambition de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB et de maintenir le taux d'endettement de l'État autour de 65,8 % du PIB.

Par ailleurs, le PLF fixe un effort d'investissement public d'envergure, estimé à près de 380 milliards de dirhams, afin de financer les grands chantiers structurants et soutenir la montée en gamme de l'appareil productif national.



## Dispositifs concrets et impacts attendus

### Investissement, infrastructure et compétitivité

Le PLF2026 consacre des ressources renforcées aux infrastructures et à la logistique, piliers du développement territorial intégré. Parmi les priorités: extension des ports et aéroports, développement ferroviaire et autoroutier, interconnexion des bassins hydrauliques et dessalement de l'eau de mer.

Dans le domaine énergétique, le mix électrique vise un seuil supérieur à 40% d'énergies renouvelables avec objectif de 52% d'ici 2030, et l'hydrogène vert est mis en avant comme moteur d'une nouvelle filière industrielle nationale.

### Justice sociale, inclusion et services publics

Le budget alloué à l'éducation et à la santé connaît une montée significative: une enveloppe de 140 milliards de dirhams est dédiée à ces deux secteurs clés, accompagnée de la création de plus de 27 000 postes budgétaires en 2026.

Sur le plan social, la politique est clairement orientée vers un ciblage accru: généralisation de la couverture sociale via le Registre Social Unifié (RSU), extension de l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), soutien accru au logement pour les ménages vulnérables.

### Fiscalité, réforme de l'État et gouvernance budgétaire

Le PLF prévoit plusieurs mesures fiscales visant à élargir l'assiette, renforcer la transparence et soutenir la compétitivité des entreprises. Par exemple: l'extension de la retenue à la source (RAS) en matière d'IS et de TVA, la réforme du chapitre tarifaire du TDI (tarif douanier) pour protéger certaines industries nationales.

Sur le plan structurel, l'accent est mis sur la réforme de la Loi organique relative aux finances publiques, la transformation des entreprises publiques, la simplification des procédures administratives et la digitalisation des services publics.

### Territorialisation et cohésion régionale

Le PLF2026 intègre une logique d'équité territoriale forte: nouveau cadre de programmes dits intégrés pour les zones rurales, montagneuses et enclavées, régionalisation avancée, solidarité entre entités territoriales et valorisation des spécificités locales.

L'approche vise à réduire les disparités sociales et spatiales et à garantir un accès équitable aux opportunités et aux services publics pour tous les citoyens.

# Réforme du Code du Commerce : restaurer la confiance dans le chèque et dynamiser les échanges

## Une réforme ambitieuse pour restaurer la confiance et moderniser le système de paiement au Maroc

Le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, a annoncé, le jeudi 09 octobre 2025 à Rabat, que le projet de loi relatif au Code du Commerce, approuvé par le Conseil du gouvernement, vise principalement à rétablir la confiance dans le chèque comme instrument de paiement au Maroc.

Selon M. Baitas, cette réforme ambitionnée de réhabiliter le cadre juridique du chèque, d'en garantir la crédibilité et de renforcer la sécurité juridique et financière. Elle s'inscrit également dans une logique de promotion de l'investissement, de rationalisation de la politique pénale et de désengorgement des tribunaux, grâce notamment à l'extension du champ de la conciliation et du règlement amiable.

### Une réforme pour moderniser le cadre légal des paiements

Le ministre a rappelé que, selon les statistiques de Bank Al-Maghrib pour l'année 2024, plus de 30 millions d'opérations par chèque ont été enregistrées pour une valeur totale avoisinant 1 319 milliards de dirhams. Cependant, le système a recensé

972 232 incidents de paiement, principalement liés à l'insuffisance ou l'absence de provision, ainsi que 180 223 plaintes entre 2022 et juin 2025, ayant conduit à la poursuite de 76 936 personnes, dont 58 710 en détention.

Ces chiffres, a-t-il souligné, révèlent une problématique structurelle dans l'usage du chèque au Maroc, nécessitant une réforme profonde pour adapter le système à la réalité économique et sociale actuelle.



## Vers un cadre légal assoupli et incitatif au service de la confiance économique et de la modernisation financière

### Des mécanismes simplifiés pour encourager la régularisation

Le projet introduit plusieurs ajustements majeurs, notamment la révision de l'article 316. Alors que la législation précédente imposait une amende de 25 % du montant du chèque et un traitement judiciaire complet en cas de non-paiement, la nouvelle version prévoit l'arrêt définitif des poursuites dès règlement du montant du chèque et d'une pénalité réduite à 2 %.

En parallèle, un dispositif de conciliation est instauré à toutes les étapes de la procédure, y compris lors de l'exécution de la peine. Le paiement du chèque ou le retrait de la plainte entraîne ainsi la non-ouverture ou l'extinction de l'action publique. Le texte prévoit également une exemption pénale dans les cas d'émission de chèque entre conjoints ou membres d'une même famille.

### Un cadre aligné sur la stratégie nationale de modernisation économique

Ce projet de réforme s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Royaume visant à moderniser l'environnement juridique et commercial des transactions financières, en phase avec les évolutions du secteur et les exigences de la politique pénale en matière économique.

En favorisant la régularisation volontaire des situations de non-paiement et en instaurant une contribution libératoire pour les amendes liées aux incidents de paiement, cette réforme devrait stimuler la dynamique économique, améliorer la fluidité des échanges commerciaux et réduire la pression sur les établissements judiciaires.

Ce texte constitue ainsi une étape clé dans la consolidation de la confiance entre acteurs économiques, tout en renforçant la crédibilité du chèque en tant qu'outil moderne, sécurisé et fiable au service du développement économique du Royaume.

# Conseil de Bank Al-Maghrib : la stabilité monétaire au service de la croissance

## Une politique monétaire prudente dans un contexte incertain

Rabat, 23 septembre 2025 — Le Conseil de Bank Al-Maghrib a tenu sa troisième réunion trimestrielle de l'année. À l'issue de cette session, il a décidé de maintenir le taux directeur inchangé à 2,25 %, confirmant son rôle de garant de la stabilité monétaire et financière du Royaume.

Cette orientation prudente s'explique par un environnement international encore marqué par des incertitudes géoéconomiques, la volatilité des cours des matières premières et les aléas climatiques. Le Conseil a souligné qu'il continuera de suivre de près l'évolution de la conjoncture et que ses décisions seront ajustées, réunion par réunion, sur la base des données les plus actualisées.

### Inflation contenue et croissance résiliente

Sur le plan interne, l'inflation reste maîtrisée : elle devrait s'établir à 1 % en 2025, quasi-stable par rapport à 2024, avant de remonter à 1,9 % en 2026. La composante sous-jacente de l'inflation passerait de 1,1 % cette année à 2 % en 2026.

Côté croissance, les projections de Bank Al-Maghrib tablent sur un PIB en hausse de 4,6 % en 2025, avant une consolidation à 4,4 % en 2026. Cette progression sera soutenue par le dynamisme des secteurs non agricoles, l'investissement dans les infrastructures et une valeur ajoutée agricole estimée à +5 % en 2025.



## Des conditions de financement assouplies pour soutenir l'investissement

### Soutien au financement des entreprises et stabilité macroéconomique

Le Conseil a relevé que les mesures d'assouplissement monétaire engagées depuis 2024 continuent de produire leurs effets, avec une baisse progressive des taux débiteurs appliqués aux crédits bancaires. Il a également réaffirmé son engagement à poursuivre l'amélioration des conditions de financement des entreprises, en particulier les TPE, afin de soutenir l'investissement et l'emploi.

Sur le plan budgétaire, Bank Al-Maghrib prévoit un déficit de 3,9 % du PIB en 2025, qui devrait s'atténuer à 3,4 % en 2026, traduisant une gestion plus rigoureuse des finances publiques.

Les avoirs officiels de réserve devraient atteindre 418 milliards de dirhams fin 2025, soit l'équivalent de 5 mois et demi d'importations

### Un rôle central dans la stabilité économique du Maroc

En optant pour le statu quo, Bank Al-Maghrib confirme son rôle central de pilier de la stabilité économique et financière nationale. À travers une politique monétaire prudente et équilibrée, elle veille à contenir l'inflation, à soutenir la croissance et à préserver la confiance des marchés.

# *Lancement officiel de la 5G au Maroc : un levier stratégique pour la compétitivité économique nationale*

## **Un tournant technologique majeur dans la transformation digitale du Royaume**

Le Maroc vient de franchir une nouvelle étape décisive dans sa transformation numérique avec le lancement officiel de la 5G, opéré simultanément par les trois opérateurs nationaux le 7 novembre 2025.

Ce déploiement marque l'entrée du Royaume dans l'ère de la connectivité ultra-rapide et confirme sa position de pionnier continental en matière d'innovation technologique.

Inscrit dans la Stratégie nationale pour la transformation digitale 2030, ce lancement reflète la volonté du Maroc de consolider un modèle de développement fondé sur l'inclusion numérique, la compétitivité des entreprises et la modernisation des services publics.

Avec des débits dépassant 2 gigabits par seconde et une latence quasi nulle, la 5G ouvre la voie à une nouvelle génération d'usages numériques, tout en renforçant la souveraineté technologique et la capacité d'innovation du pays.

La première phase de déploiement concerne les grandes agglomérations - Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Fès et Agadir - avant une extension progressive à l'ensemble du territoire national. Cette approche graduelle permettra de garantir une couverture homogène et de soutenir l'essor d'un écosystème numérique compétitif et inclusif.



## **Un catalyseur pour la croissance, l'investissement et la compétitivité industrielle**

### **Un impact direct sur la productivité et l'innovation**

Au-delà de la performance technique, la 5G représente un accélérateur de transformation économique. En permettant la transmission massive et instantanée de données, elle favorise l'émergence de nouveaux modèles de production et de services dans plusieurs secteurs stratégiques :

Industrie : automatisation intelligente, maintenance prédictive et interconnexion des systèmes de production ;

Énergie et mines : exploitation optimisée grâce à la surveillance en temps réel et à la modélisation numérique des sites ("digital twins") ;

Santé : développement de la télémédecine de précision et amélioration de la gestion hospitalière ;

Transports et logistique : mise en place de solutions intelligentes de mobilité et d'infrastructures connectées ;

Agriculture intelligente : optimisation de l'irrigation, suivi en temps réel des cultures et réduction des pertes.

Ces avancées renforceront la compétitivité du tissu productif national et soutiendront la diversification économique du Royaume, en cohérence avec les orientations du Nouveau Modèle de Développement.

### **Un levier pour l'investissement et la souveraineté numérique**

La 5G s'impose également comme un vecteur d'attractivité pour les investissements étrangers. En dotant le Maroc d'infrastructures de connectivité de dernière génération, elle crée

un environnement favorable à l'installation d'entreprises technologiques, industrielles et logistiques à forte valeur ajoutée. Ce progrès s'accompagne d'une modernisation du cadre réglementaire et d'une gouvernance numérique renforcée, garantissant la sécurité des données et la résilience des réseaux.

Le Royaume consolide ainsi sa place de plateforme numérique régionale reliant l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, soutenue par plus de 12 000 km de fibre optique et plus de 100 milliards de dirhams d'investissements cumulés dans le secteur des télécommunications.

### **Une technologie au service du développement durable**

La 5G incarne également un engagement en faveur d'un numérique plus responsable : elle est 20 % plus efficiente énergétiquement que la 4G, permettant de réduire la consommation d'énergie tout en améliorant la qualité de service.

Ce progrès s'inscrit dans les objectifs du Maroc en matière de transition énergétique et de durabilité, en plaçant l'innovation technologique au service de la compétitivité verte.

L'entrée du Maroc dans l'ère de la 5G ne se limite pas à un progrès technologique ; elle traduit une vision économique intégrée, axée sur la productivité, la durabilité et la souveraineté numérique.

Ce lancement constitue un jalon essentiel pour bâtir un Maroc connecté, compétitif et inclusif, prêt à relever les défis de la quatrième révolution industrielle.



# Maroc – Renault Group : renforcement du partenariat industriel stratégique

## Une coopération stratégique pour consolider la filière automobile nationale

### Une rencontre de haut niveau à Rabat

Le Chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, a reçu, le mercredi 29 octobre 2025 à Rabat, le Directeur exécutif du Groupe Renault, M. François Provost, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour.

Cette rencontre a été couronnée par la signature d'un avenant à la convention d'investissement entre le Royaume du Maroc et le constructeur automobile français, consacrant une nouvelle phase de consolidation du partenariat industriel entre les deux parties.

#### Un levier stratégique pour l'accélération industrielle

Lors de cette réunion, M. Akhannouch a rappelé que le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, poursuit sa stratégie de consolidation des écosystèmes industriels et de diversification des partenariats internationaux.

Le secteur automobile, devenu un moteur essentiel de la croissance nationale, incarne cette dynamique grâce à des alliances fortes avec des groupes de renommée mondiale, tels que Renault.

#### Un avenant porteur de nouvelles opportunités d'emploi et d'investissement

#### Cap sur l'innovation et la compétitivité

Le Chef du gouvernement a souligné que le défi à venir réside dans l'ouverture accrue de l'industrie automobile aux technologies de pointe, afin de renforcer la compétitivité à l'international et de valoriser les compétences marocaines dans les métiers de la mobilité du futur.



#### Des engagements renforcés entre le Royaume et Renault

Signé par M. Ryad Mezzour et M. François Provost, l'avenant à la convention d'investissement vient consolider la coopération industrielle entre le Maroc et Renault Group Maroc.

Cet accord vise à poursuivre le développement durable de l'écosystème automobile national et prévoit la création de 7.500 emplois directs et indirects au cours des prochaines années.

#### Modernisation et innovation au cœur du partenariat

Renault Group Maroc engage une nouvelle phase d'investissement qui se traduira, à court terme, par le renouvellement de plusieurs modèles emblématiques, et à moyen terme, par le lancement d'une nouvelle génération de véhicules électriques produits localement à l'horizon 2030.

Le Groupe investira également dans la modernisation de ses lignes de production et dans la montée en compétences des

ressources humaines marocaines, confirmant sa confiance renouvelée dans la plateforme industrielle du Royaume.

#### Un plan de développement 2025-2030 structurant

L'avenant ouvre la voie à la mise en œuvre d'un plan de développement couvrant la période 2025-2030, axé sur la modernisation continue de l'écosystème Renault et la transition énergétique du secteur.

Ce plan prévoit notamment la création d'un centre d'ingénierie et de recherche-développement avant fin 2025, ainsi que la production au Maroc de véhicules hybrides et électriques, consolidant ainsi la place du Royaume parmi les leaders mondiaux de la mobilité durable.

#### Un secteur en pleine expansion

En 2024, Renault Group Maroc a produit plus de 413.000 véhicules, dont 90 % destinés à l'exportation vers 68 pays, confirmant la performance et la compétitivité du "Made in Morocco" sur les marchés internationaux.

# CGEM-Mexique : vers des investissements croisés et des synergies sectorielles

## Une dynamique bilatérale tournée vers la diversification des échanges et les investissements croisés

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), conduite par son président Chakib Alj, effectue du 22 au 25 septembre 2025 une mission économique de haut niveau au Mexique, en coordination avec l'Ambassade du Royaume du Maroc à Mexico. Cette initiative ambitionne de consolider les relations économiques et commerciales entre les deux pays et d'explorer de nouvelles perspectives d'investissement et de coopération.

### Un programme riche en échanges institutionnels et économiques

Le déplacement comprend des rencontres avec des institutions économiques mexicaines telles que la Confédération des Chambres Industrielles (CONCAMIN) et le Conseil Coordinateur Entrepreneurial (CCE), ainsi qu'avec des membres du gouvernement mexicain.

Des réunions B2B et des visites dans les zones industrielles de Puebla et Guadalajara figurent également au programme, favorisant ainsi la conclusion de partenariats concrets.



### Des synergies sectorielles au service d'un partenariat gagnant-gagnant

#### Des secteurs à fort potentiel

Industrie, agroalimentaire, tourisme, énergies renouvelables et innovation technologique représentent les principaux domaines ciblés par cette coopération. « Le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'impose aujourd'hui comme un hub industriel et logistique majeur en Afrique et en Méditerranée », a déclaré Chakib Alj.

#### Maroc-Mexique : une complémentarité économique prometteuse

Fort de sa stabilité, de ses infrastructures de rang mondial comme Tanger Med, de ses compétences humaines qualifiées

et de ses réformes structurantes, dont la nouvelle Charte de l'Investissement et le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, le Maroc offre un environnement compétitif et attractif pour les investisseurs internationaux.

De son côté, le Mexique constitue une porte d'entrée privilégiée vers le vaste marché latino-américain pour les entreprises marocaines. Cette complémentarité crée un cadre favorable à une coopération bilatérale gagnant-gagnant, orientée vers la diversification des échanges et le développement de partenariats stratégiques.

# Maroc-Turquie : une coopération tournée vers la diversification des échanges

## Une dynamique continue pour un partenariat prometteur

Dans le prolongement de la visite officielle menée en juin 2025 à Ankara par M. Omar Hejira, Secrétaire d'État chargé du Commerce Extérieur, le Royaume du Maroc a accueilli M. Mustafa Tuzcu, Vice-Ministre turc du Commerce, accompagné d'une importante délégation du secteur privé composée de plus de 20 entreprises turques. Cette visite de haut niveau illustre la volonté des deux pays de consolider leurs relations économiques et de rééquilibrer leur balance commerciale.

Aux côtés de M. Hejira, les deux parties ont souligné le potentiel considérable de coopération dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture et le commerce extérieur, identifiés comme des leviers de rapprochement économique durable.



## Coopération bilatérale renforcée et opportunités sectorielles

### Des opportunités d'investissement prometteuses

Les discussions ont mis l'accent sur le renforcement des exportations marocaines vers le marché turc et l'encouragement des investissements turcs au Maroc. Les secteurs à forte valeur ajoutée, notamment le textile, l'industrie automobile et ses composants, l'aéronautique et les énergies renouvelables, constituent des axes prioritaires pour stimuler la compétitivité des entreprises marocaines et leur accès aux marchés internationaux.

### Un agenda commun pour dynamiser les échanges

Les deux délégations ont convenu de multiplier les rencontres économiques à travers des forums d'affaires, des expositions et des rencontres B2B, afin d'encourager les échanges et d'explorer de nouvelles opportunités dans divers secteurs : produits agricoles et de la pêche, industrie agroalimentaire, matériaux

de construction, pharmaceutique et technologies modernes. À ce titre, un forum d'affaires est programmé à Istanbul à la mi-novembre 2025 pour concrétiser ces initiatives en projets opérationnels au service du développement économique des deux pays.

### Vers une alliance stratégique durable

Cette visite s'inscrit dans le prolongement de la déclaration conjointe émise en juin dernier, qui formalise l'engagement du Maroc et de la Turquie pour un partenariat économique équitable et durable. Les discussions ont également conduit à la création d'un groupe de travail conjoint pour étendre l'accès préférentiel des produits agricoles marocains au marché turc, consolidant ainsi une coopération bilatérale en pleine expansion.

# Maroc-Chine : un dialogue stratégique pour un partenariat économique d'envergure

## Un partenariat renforcé entre Rabat et Pékin au service du développement économique

Les relations entre Rabat et Pékin connaissent une nouvelle dynamique avec la signature d'un mémorandum d'entente instaurant un dialogue stratégique global. L'accord a été signé à Pékin par Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, et son homologue chinois, Wang Yi.

Cette initiative dépasse le cadre diplomatique traditionnel : elle s'accompagne d'engagements d'investissements massifs qui confirment la place grandissante de la Chine dans la transformation économique du Maroc.

### Une coopération ancrée depuis 2016

Depuis la visite d'État de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en Chine en mai 2016, la coopération bilatérale s'est matérialisée par la signature de treize accords couvrant des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'énergie, l'agriculture, la culture et le tourisme.

Parmi les projets emblématiques figure la Cité Mohammed VI Tanger Tech, conçue comme un hub industriel et logistique capable d'attirer plusieurs dizaines de milliards de dollars d'investissements à moyen terme.



## Des investissements stratégiques pour un partenariat sino-marocain renforcé

### Des investissements chinois en forte croissance

Les flux financiers en provenance de Pékin connaissent une progression continue. En 2024, les investissements directs chinois au Maroc ont franchi le seuil des 2 milliards de dollars, confirmant une montée en puissance soutenue.

L'un des projets phares est l'usine de batteries électriques de Kénitra, évaluée à 1,3 milliard de dollars, dont l'entrée en service est prévue en 2026. Ce projet structurant renforcera la chaîne de valeur industrielle marocaine dans le secteur de la mobilité électrique, en phase avec les ambitions nationales en matière de transition énergétique.

### Tourisme et rapprochement humain

Le dialogue stratégique s'étend également au secteur du tourisme, avec pour ambition d'accueillir près d'un million de visiteurs chinois d'ici 2030. Cet objectif nécessitera des investissements conséquents dans les infrastructures

aériennes et hôtelières, appuyés par l'ouverture et la multiplication de vols directs entre Casablanca, Pékin et Shanghai.

### Vers un partenariat global et durable

Au-delà des chiffres, ce nouveau mécanisme traduit une volonté commune de bâtir une relation fondée sur la confiance et la solidarité. En plaçant l'investissement et l'innovation au cœur de leur coopération, Rabat et Pékin ambitionnent de transformer la relation sino-marocaine en un partenariat stratégique capable d'allier intérêts industriels, flux financiers et rapprochements culturels.

Ce dialogue stratégique inaugure une nouvelle ère où la diplomatie s'articule directement avec l'économie, consolidant la position du Maroc comme hub régional et celle de la Chine comme acteur incontournable dans le Maghreb et en Afrique.

# Maroc-Inde : vers un renforcement des échanges commerciaux et des partenariats stratégiques

## Un partenariat mutuellement bénéfique pour consolider les échanges et attirer de nouveaux investissements

Le Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, M. Omar Hejira, a appelé, lors d'un forum économique organisé à New Delhi le 24 septembre 2025, à élargir les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Inde, et plus largement avec l'Asie, en vue de bâtir des partenariats stratégiques durables et équilibrés.

Dans son intervention, M. Hejira a mis en lumière la dynamique soutenue des relations maroco-indiennes depuis la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015, qui a marqué une étape décisive dans le partenariat bilatéral. Il a souligné que le Maroc souhaite diversifier et renforcer ses échanges avec l'Inde, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique, des énergies renouvelables, de la chimie et parachimie, ainsi que du transport et de la logistique.

### Le Maroc, porte d'entrée de l'Inde vers l'Afrique et l'Europe

M. Hejira a mis en avant l'attractivité du Royaume en tant que plateforme d'accès aux marchés africains et européens, favorisant ainsi une meilleure intégration Sud-Sud.

Il a salué l'inauguration à Berrechid de l'usine TATA Advanced Systems Maroc (TASM), première unité de production de défense indienne installée à l'étranger, symbole fort de la confiance et de la coopération industrielle entre les deux pays. Cette mission économique s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales en faveur de l'ouverture sur les marchés asiatiques et de la diversification des partenariats. Elle accompagne également la mise en œuvre du nouveau programme gouvernemental du commerce extérieur 2025-2027, qui positionne l'Inde comme une destination prioritaire.



## Une vision partagée de coopération régionale et internationale

Le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, poursuit une politique de partenariat gagnant-gagnant, faisant du Royaume un acteur central du commerce et de l'investissement. Avec le monde arabe, les échanges ont doublé en cinq ans, passant de 4 milliards USD en 2020 à plus de 8 milliards USD en 2024.

Fort de ses 12 accords de libre-échange couvrant l'Afrique, l'Union européenne, les États-Unis, les pays arabes et d'autres régions stratégiques, le Maroc consolide sa position de hub économique mondial. Les succès enregistrés dans l'automobile, les phosphates, l'aéronautique, le textile, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables traduisent la pertinence de cette vision.

Un forum au service des opportunités d'affaires Organisé par la Chambre internationale du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Inde millénaire (MIICCA), en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture indo-arabe, le forum a réuni des diplomates, des responsables institutionnels, des opérateurs économiques indiens et arabes, ainsi que des think tanks et médias. Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc en Inde, M. Mohamed Maliki, a insisté sur l'importance de ces rencontres pour renforcer la coopération arabo-indienne, en rappelant que le prochain Forum arabo-indien constituera une nouvelle étape pour intensifier les partenariats.

# Maroc-Suisse : une nouvelle dynamique pour une croissance inclusive et durable

## Un partenariat stratégique fondé sur la confiance et l'innovation

Le lancement du Programme de Coopération Économique Suisse-Maroc 2025-2028 marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Présenté à Rabat le 7 octobre 2025 par le Secrétariat d'État suisse à l'Économie (SECO), en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, et de l'ambassadeur de Suisse au Maroc, Valentin Zellweger, ce programme ambitieux mobilise un budget de 25 millions de francs suisses, plaçant le Maroc parmi les pays prioritaires de la coopération suisse.

### Un cadre aligné sur le Nouveau Modèle de Développement du Maroc

Ce programme s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par le Royaume pour une croissance plus inclusive, créatrice d'emplois durables et territorialisée. Il met l'accent sur la compétitivité des entreprises, la promotion de l'investissement productif et la réduction des disparités

régionales, tout en soutenant la transition économique durable dans les zones à fort potentiel.

Le ministre Ryad Mezzour a salué une coopération fondée sur la confiance et la complémentarité, rappelant le rôle central de l'industrie dans l'économie suisse et la montée en puissance du Maroc en tant que hub industriel et logistique en Afrique et en Méditerranée.



### Des leviers concrets pour stimuler la compétitivité et la croissance durable

#### Des axes d'intervention pour une économie innovante et résiliente

Le programme repose sur quatre piliers structurants :

Un environnement favorable à l'innovation et à l'investissement, à travers le renforcement du climat des affaires et l'appui aux Centres Régionaux d'Investissement (CRI).

Le développement des compétences et de l'emploi, en lien avec les besoins du marché, notamment dans les secteurs du textile et du tourisme.

L'intégration durable des chaînes de valeur, par la digitalisation et l'ouverture sur les marchés internationaux.

L'accès au financement, en particulier pour les PME opérant dans les filières stratégiques.

Pour l'ambassadeur Valentin Zellweger, cette coopération traduit une "confiance réciproque et durable" entre les deux pays, soulignant que le Maroc constitue aujourd'hui un "carrefour d'innovation et d'opportunités" dans la région.

#### Un modèle de partenariat bilatéral orienté vers les territoires

La mise en œuvre concrète de cette coopération s'illustre déjà à travers la signature d'un projet de tourisme durable dans la région de Béni Mellal-Khénifra, signé par Fatim-Zahra Ammor, ministre du Tourisme, Philipp Orga, chef des opérations du SECO, et Imad Barrakad, directeur général de la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT).

Ce projet pilote illustre la volonté commune de faire du développement durable un levier de création d'emplois, d'attractivité territoriale et de valorisation du capital humain.

#### Un engagement commun pour un avenir partagé

Le Programme de Coopération Économique Suisse-Maroc 2025-2028 symbolise une vision partagée : bâtir un partenariat économique fondé sur l'innovation, la durabilité et la complémentarité, au service d'une prospérité mutuelle et d'un développement équilibré des territoires.

# Maroc-Guatemala : Un nouvel élan pour la coopération économique et commerciale

## Une rencontre bilatérale pour dynamiser les échanges

Le Maroc et le Guatemala ont réaffirmé leur volonté de renforcer leurs relations économiques et commerciales, lors d'une rencontre tenue à Rabat entre Omar Hejira, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, et Julio Eduardo Orozco Pérez, vice-ministre guatémaltèque des Affaires étrangères.

Les discussions ont porté sur la dynamisation des échanges commerciaux et la création de nouvelles opportunités d'investissement dans des secteurs à fort potentiel, tels que l'agro-industrie, le commerce et les services. Les deux parties ont mis en avant la complémentarité de leurs économies et la nécessité de bâtir un partenariat durable et équilibré.

Dans cette perspective, les responsables ont convenu de la mise en place d'un groupe de travail conjoint chargé de préparer une visite officielle au Guatemala en 2026, afin d'identifier des pistes concrètes de coopération et de favoriser la mise en relation des acteurs économiques.



## Un partenariat Sud-Sud fondé sur la confiance et le développement partagé

M. Hejira a souligné la volonté du Maroc de diversifier ses partenariats internationaux, en consolidant ses relations avec l'Amérique latine. Il a précisé que la mission économique conjointe prévue pour 2026 permettra non seulement de renforcer les liens diplomatiques, mais aussi de stimuler l'investissement privé bilatéral au service du développement partagé.

Une coopération fondée sur l'amitié et l'échange d'expertise

Pour sa part, M. Orozco a salué les avancées économiques du Royaume et exprimé l'intérêt du Guatemala pour un partenariat durable avec le Maroc, reposant sur la coopération, l'échange d'expertise et l'amitié mutuelle.

La rencontre, à laquelle ont participé plusieurs hommes d'affaires guatémaltèques, a permis de rapprocher les milieux économiques des deux pays et d'esquisser les contours d'un partenariat Sud-Sud dynamique, aligné sur les orientations du Maroc en matière de diplomatie économique et de coopération internationale.

# Maroc-Andalousie : consolidation du partenariat dans le secteur aérospatial

## Une mission commerciale pour consolider les partenariats industriels

Une délégation andalouse regroupant une dizaine d'entreprises et d'institutions issues des provinces de Séville et de Cadix a effectué récemment une mission commerciale à Casablanca. Cette initiative vise à renforcer la coopération industrielle et à explorer de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur aérospatial, en pleine expansion au Maroc.

Organisée par Andalucía TRADE et le cluster Andalucía Aerospace, en partenariat avec le Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS), cette mission s'inscrit dans le cadre du développement des échanges économiques entre l'Andalousie — pôle technologique majeur du sud de l'Europe — et le Maroc, désormais acteur incontournable de l'industrie aéronautique dans la région méditerranéenne.



## Le Maroc, un pôle aérospatial stratégique en Méditerranée

### Une industrie en pleine expansion

Selon Andalucía TRADE, le Maroc s'est imposé comme un pôle stratégique de l'industrie aérospatiale mondiale, abritant plus de 150 entreprises et générant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2,5 milliards d'euros. Le pays occupe désormais une place centrale dans la chaîne mondiale de valeur aéronautique, grâce à son écosystème structuré et à ses partenariats avec les grands donneurs d'ordre internationaux.

### Des atouts compétitifs et une position géographique clé

Le hub de Casablanca (Midparc) concentre une grande partie de l'activité aérospatiale nationale, avec la présence de Safran, Spirit AeroSystems, Collins Aerospace, Daher Hextar et Airbus Group.

Cette concentration industrielle s'appuie sur plusieurs avantages compétitifs : la proximité avec l'Europe, des coûts de production maîtrisés, une main-d'œuvre qualifiée et des incitations fiscales attractives.

### Une stratégie d'ouverture et de coopération

Cette mission s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation du secteur aérospatial andalou, portée par Andalucía TRADE et Andalucía Aerospace. Elle reflète une volonté commune de renforcer les synergies régionales, de stimuler les échanges technologiques et de créer des opportunités durables entre les deux rives de la Méditerranée.



# Veille Economique

# Une veille informationnelle au service de l'intelligence territoriale